

## PIECE n°3 - B – VOLET URBANISME

Demande d'autorisation unique

Projet éolien de Saulgond (16)

*Pétitionnaire - SAS FERME EOLIENNE DE SAULGOND*





Vue depuis la butte du Frochet (commune de Bussière-Boffy) à 9km de l'éolienne E1 et à 8,2 km de l'éolien E5



Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)	
<b>Création d'un parc éolien : SAULGOND</b>	
Dossier de demande d'autorisation unique Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent	
 <i>Maitre d'ouvrage</i> <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	<i>Architecte</i> <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
<i>Porteur de Projet</i> <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier 	<b>Éolienne 5</b>
	<b>AU10 Projet architectural</b>
	21/12/2016

Présentation du site et du projet de parc éolien

Le présent dossier d'autorisation unique concerne un projet de parc de 6 éoliennes implanté sur la commune de Saulgond (16420) dans le département de la Charente. La commune s'étend sur quelques 27,36 km<sup>2</sup> et compte 505 habitants (d'après le recensement datant de 2013).

Entouré par les communes de Saint-Maurice-des-Lions, de Lesterps, de Saint-Christophe, de Brigueuil, de Saint-Junien, d'Etagnac et de Chabrac, Saulgond est située à 59km au nord-est d'Angoulême et à 39km au nord-ouest de Limoges. Saulgond fait partie de la Communauté de Communes de Haute-Charente (717,62 km<sup>2</sup>, 22 882 habitants).

Pour décrire le projet au sein des trois échelles du paysage (éloigné, intermédiaire et rapproché), citons l'étude paysagère de l'étude d'impact sur l'environnement réalisée par le bureau d'études Corieaulyx jointe au présent dossier.

Aire d'étude éloignée :

*" Comme le parc éolien existant de Saulgond-Lesperps, le projet est visible en vues lointaines depuis les séquences de voies principales situées sur les coteaux des vallées de la Vienne et de l'Issoire, c'est-à-dire principalement depuis l'Ouest du territoire : D948, D951. Il s'agit principalement de séquences courtes qui offrent une fenêtre visuelle courtes depuis des itinéraires accompagnés généralement de végétation à leurs abords (haies hautes, boisement). "*

Aire d'étude intermédiaire :

*" La route est le premier observatoire du pays, et c'est souvent sur ses abords que se découvre le paysage. Ici, la grande majorité des petites voies de circulation laissent le voyageur dans un couloir, les vues masquées par de grands arbres. L'impression d'ensemble est celle d'un espace fermé, cloisonné par le végétal. Les nombreuses voies de circulation de l'aire d'étude intermédiaire sont globalement peu exposées à des vues potentielles sur le parc de Saulgond. Le maillage bocager forme des écrans visuels depuis la grande majorité des voies de circulation. Le parc existant de Saulgond/Lesterps n'est aujourd'hui que très peu visible depuis les voies structurantes. Depuis le Sud-ouest et le Nord-est, le parc est vu dans son plus grand développement, mettant en évidence son implantation en ligne et son interruption. Depuis le Nord-ouest et le Sud-est, il est perçu dans son plus faible développement ce qui limite l'emprise des machines sur l'horizon. "*

Aire d'étude rapprochée :

*" Une éolienne est une construction de taille importante, sans rapport d'échelle équivalent avec les motifs paysagers environnants. L'éloignement réintroduit un rapport de proportionnalité où les éléments de premier plan participent à l'intégration. Pour des éoliennes les plus proches des habitations, l'objet présente une forte prégnance visuelle et le regard humain ne peut généralement pas englober la totalité du parc éolien. "*

*Les effets potentiels vis-à-vis des populations riveraines les plus proches sont le risque de saturation (occupation des horizons par la présence éolienne) et le risque d'effet de surplomb (rapport d'échelle entre une éolienne un objet de plus petite dimension qu'elle domine). Sauf exception très ponctuelles, les habitations les plus proches sont exposées aux vues sur les éoliennes du projet, comme sur les éoliennes existantes, générant donc un effet cumulé. Un indice d'occupation des horizons de plus de 120° est généralement donné comme seuil d'alerte en milieu ouvert. Il n'est ici atteint pour aucun des hameaux les plus proches, en tenant toujours compte du parc existant en cumul avec le projet et sans considérer le maillage végétal. Dans un rayon de 1km autour du projet, les habitations sont situées à une altitude sensiblement équivalente à celle de l'aire d'étude rapprochée. Au Nord, les habitations les plus proches sont situées sur le plateau, à l'altitude du parc éolien existant. L'ambiance y est un plus boisée ce qui limite filtre les vues. "*

Le projet éolien de Saulgond se décompose ainsi :

- 6 éoliennes réparties en deux groupes, un groupe de 2 à l'Ouest (E1 et E2) et un bouquet de 4 à l'Est (E3, E4, E5 et E6).
  - 2 postes de livraison de 22,5m<sup>2</sup> chacun (9 x 2,5m). Ils sont installés à proximité immédiate des plateformes des éoliennes E1 et E5.
- Les deux premières éoliennes seront distantes l'une de l'autre de 375m et seront dans le prolongement du parc existant de Saulgond-Lesterps. Les éoliennes E3 à E6 seront placées sur deux lignes orientées nord-sud, leur écartement variera entre 300 et 500m. L'éloignement minimal de 500 mètres entre les éoliennes et les constructions à usage d'habitation et celui de 200 mètres entre les routes départementales et la zone d'implantation potentielle des éoliennes seront respectés.

Chaque éolienne s'inscrit dans le gabarit retenu pour ce dossier :

- Hauteur du moyeu par rapport au terrain naturel : 125 mètres
- Diamètre maximal du rotor : 114 mètres.
- Puissance générée : entre 2,2 et 2,65 MW
- Hauteur totale maximale de l'éolienne : 182 mètres maximum

Présentation de l'éolienne E5

L'éolienne concernée —dénommée Eolienne 5 du parc projeté— est implantée sur les parcelles B134 et B135 de la commune de Saulgond, l'emprise foncière mesure 27 754,00m<sup>2</sup>. L'accès à la plateforme se fait depuis la route départementale n°30 (de Saint-Junien à Charroux) puis par la voie communale n° 12 (de Verliac à La Cigogne), et pour terminer par le chemin rural de Verliac à Saulgond. Les voies rurales seront renforcées et des virages aménagés pour permettre l'acheminement des éléments constituant l'éolienne en phase chantier.



Toujours selon l'étude paysagère de l'étude d'impact, l'éolienne est implantée en prenant en compte les points de vue lointains et les masques générés par le bocage et ses haies.

Au pied de l'éolienne est aménagée une plate-forme nécessaire tant au montage qu'au démontage de l'ouvrage. Autant que possible, le terrain naturel ne sera pas modifié.

Il n'y aura pas de clôture spécifique, les clôtures agricoles seront maintenues seul un panneau réglementaire signalera l'entrée du site classé ICPE sur la voie publique.

Le moyeu de l'éolienne est situé à 125 mètres de hauteur par rapport au terrain naturel, le mât est en acier et est monté sur une large fondation en béton de 20 mètres de diamètre. La nacelle est composée d'un châssis en fonte, d'une armature métallique pour la grue et pour le support du bâti de la cabine en plastique renforcé de fibres de verre. Les pales, culminant à une hauteur maximale de 182 mètres sont en fibre de verres. L'ensemble des éléments visibles sont de couleur blanche (RAL 9003, 9010, 9016, 7035 ou 7038). Le survol maximal des pales sera de 114 mètres.

Le terrain d'implantation est un champ de culture et de pâture, la végétation haute n'a pas à être modifiée. Comme l'indique l'étude paysagère, il conviendra de recouvrir les plateformes des éoliennes d'un revêtement inerte de type gravillons ne favorisant pas la repousse d'un couvert végétal. Des terrassements de mise à niveau seront nécessaires afin d'assurer la planéité de la plateforme. La pente des talus périphériques créés ne dépassera pas 65% (talus à 3 pour 2). Des doucines en haut et pied de talus seront aménagées et une végétalisation sera mise en oeuvre juste après les travaux de déblai/remblai (hydroseeding ou plantation arbustive couvre sol nécessitant aussi la remise en place sur les talus périphériques de la terre végétale préalablement décapée sur les plateformes).

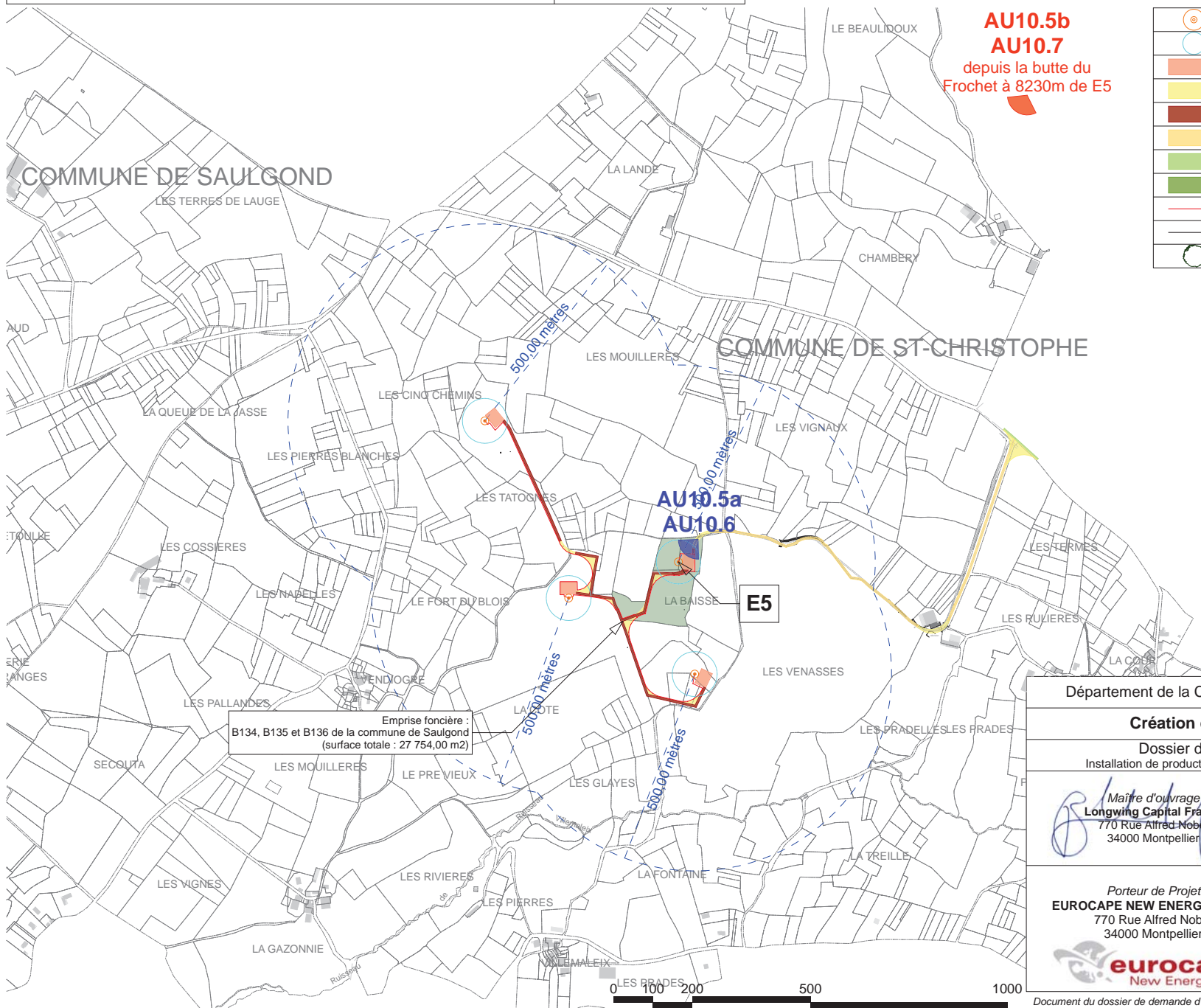
Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)	
<b>Création d'un parc éolien : SAULGOND</b>	
Dossier de demande d'autorisation unique Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent	
 <b>Maître d'ouvrage</b> <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	 <b>Architecte</b> <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
<b>Porteur de Projet</b> <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier 	<b>Éolienne 5</b> <b>AU10.1 Notice</b> 21/12/2016



**AU10.2a Plan de situation**

**Eolienne 5**

Coordonnées Lambert II étendu : X = 482854,66 ; Y = 2108940,64 — Terrain Naturel = 252,41<sup>NGF</sup>  
 Puissance = 2,2 à 2,625 MW — Hauteur du moyeu = 125m — Hauteur totale = 180 à 182 m



**AU10.5b**  
**AU10.7**  
 depuis la butte du  
 Frochet à 8230m de E5

	Fondations	314,14 m <sup>2</sup>
	Survol maximal des pales	10 207,03 m <sup>2</sup>
	Plateforme de montage	1 200,00 m <sup>2</sup>
	Virage à créer	2 745,45 m <sup>2</sup>
	Chemin à créer	72,20 m <sup>2</sup>
	Chemin à rénover	4 892,86 m <sup>2</sup>
	Bande utilisée sur route existante	Pour Memoire
	Talus à aménager (compris fondation)	602,40 m <sup>2</sup>
	Câblage enterré (total)	
	Limite section cadastrale	-
	Arbre remarquable	-



Emprise foncière :  
 B134, B135 et B136 de la commune de Saulgond  
 (surface totale : 27 754,00 m<sup>2</sup>)

Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)

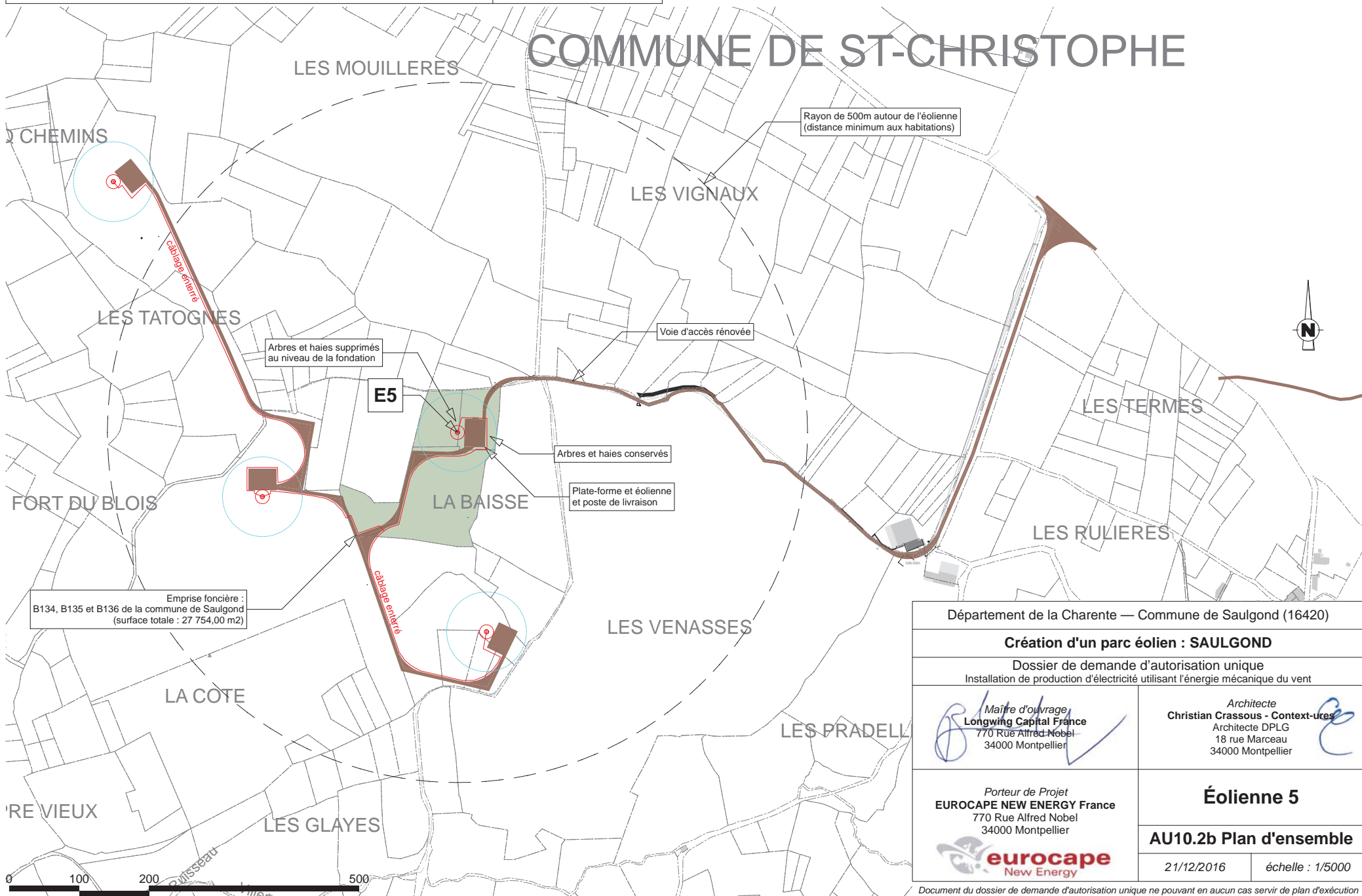
**Création d'un parc éolien : SAULGOND**

Dossier de demande d'autorisation unique  
 Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent

 Maire d'ouvrage <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	 Architecte <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
Porteur de Projet <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier 	<p><b>Éolienne 5</b></p> <p><b>AU10.2a Plan de situation</b></p> <p>21/12/2016      échelle : 1/10000</p>



# COMMUNE DE ST-CHRISTOPHE



Rayon de 500m autour de l'éolienne  
(distance minimum aux habitations)

Arbres et haies supprimés  
au niveau de la fondation

Voie d'accès rénovée

Arbres et haies conservés

Plate-forme et éolienne  
et poste de livraison

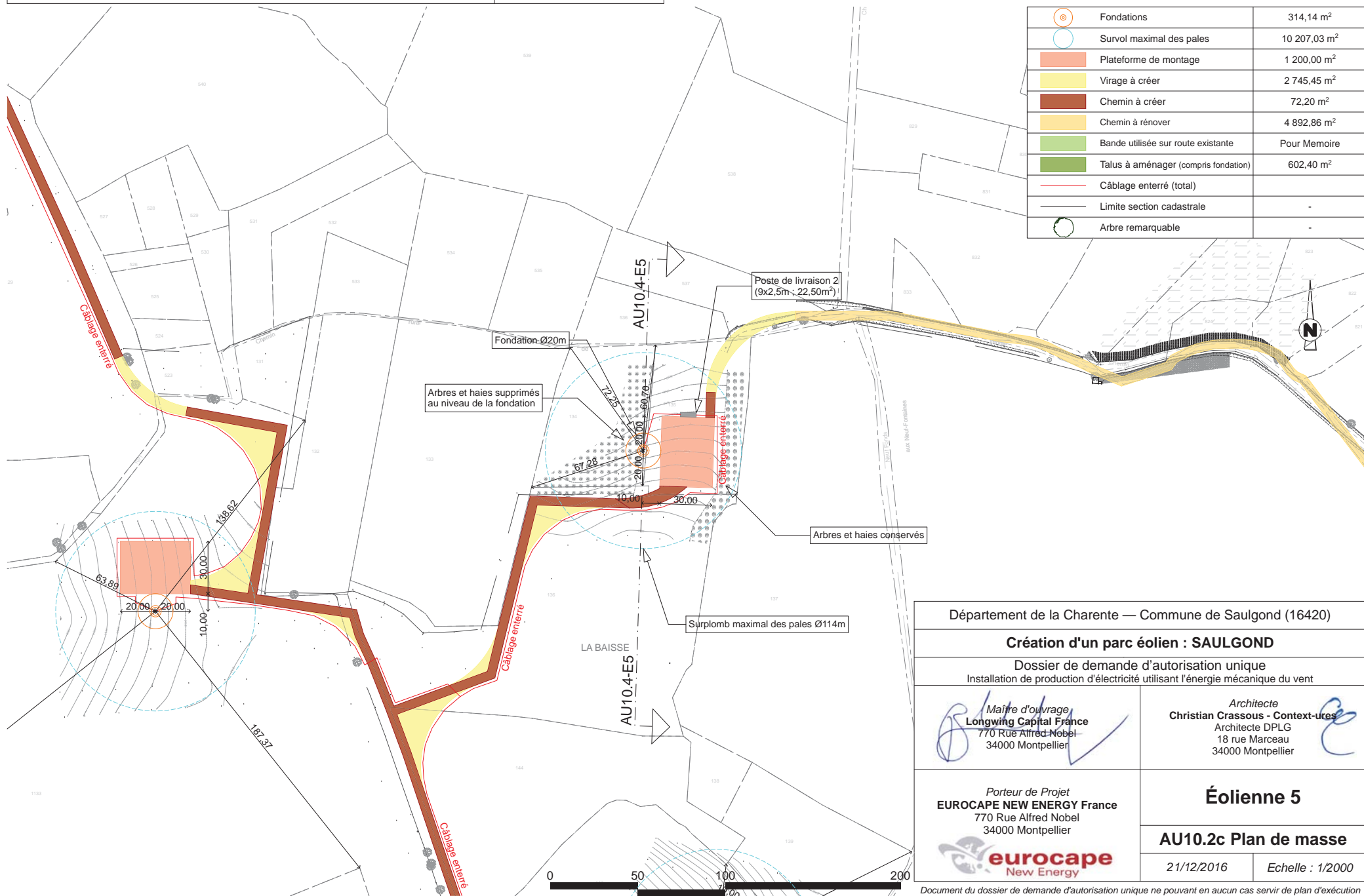
Emprise foncière :  
B134, B135 et B136 de la commune de Saulgond  
(surface totale : 27 754,00 m<sup>2</sup>)

Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)	
<b>Création d'un parc éolien : SAULGOND</b>	
Dossier de demande d'autorisation unique Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent	
<p>Maire d'ouvrage <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier</p>	<p>Architecte <b>Christian Crassous - Contexte-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier</p>
<p>Porteur de Projet <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier</p> <p><b>europa</b> New Energy</p>	<p style="text-align: center;"><b>Éolienne 5</b></p> <p style="text-align: center;"><b>AU10.2b Plan d'ensemble</b></p> <p>21/12/2016      échelle : 1/5000</p>

**AU10.2c : Plan de masse**

**Eolienne 5**

Coordonnées Lambert II étendu : X = 482854,66 ; Y = 2108940,64 — Terrain Naturel = 252,41<sup>NGF</sup>  
 Puissance = 2,2 à 2,625 MW — Hauteur du moyeu = 125m — Hauteur totale = 180 à 182 m



	Fondations	314,14 m <sup>2</sup>
	Survol maximal des pales	10 207,03 m <sup>2</sup>
	Plateforme de montage	1 200,00 m <sup>2</sup>
	Virage à créer	2 745,45 m <sup>2</sup>
	Chemin à créer	72,20 m <sup>2</sup>
	Chemin à rénover	4 892,86 m <sup>2</sup>
	Bande utilisée sur route existante	Pour Memoire
	Talus à aménager (compris fondation)	602,40 m <sup>2</sup>
	Câblage enterré (total)	-
	Limite section cadastrale	-
	Arbre remarquable	-

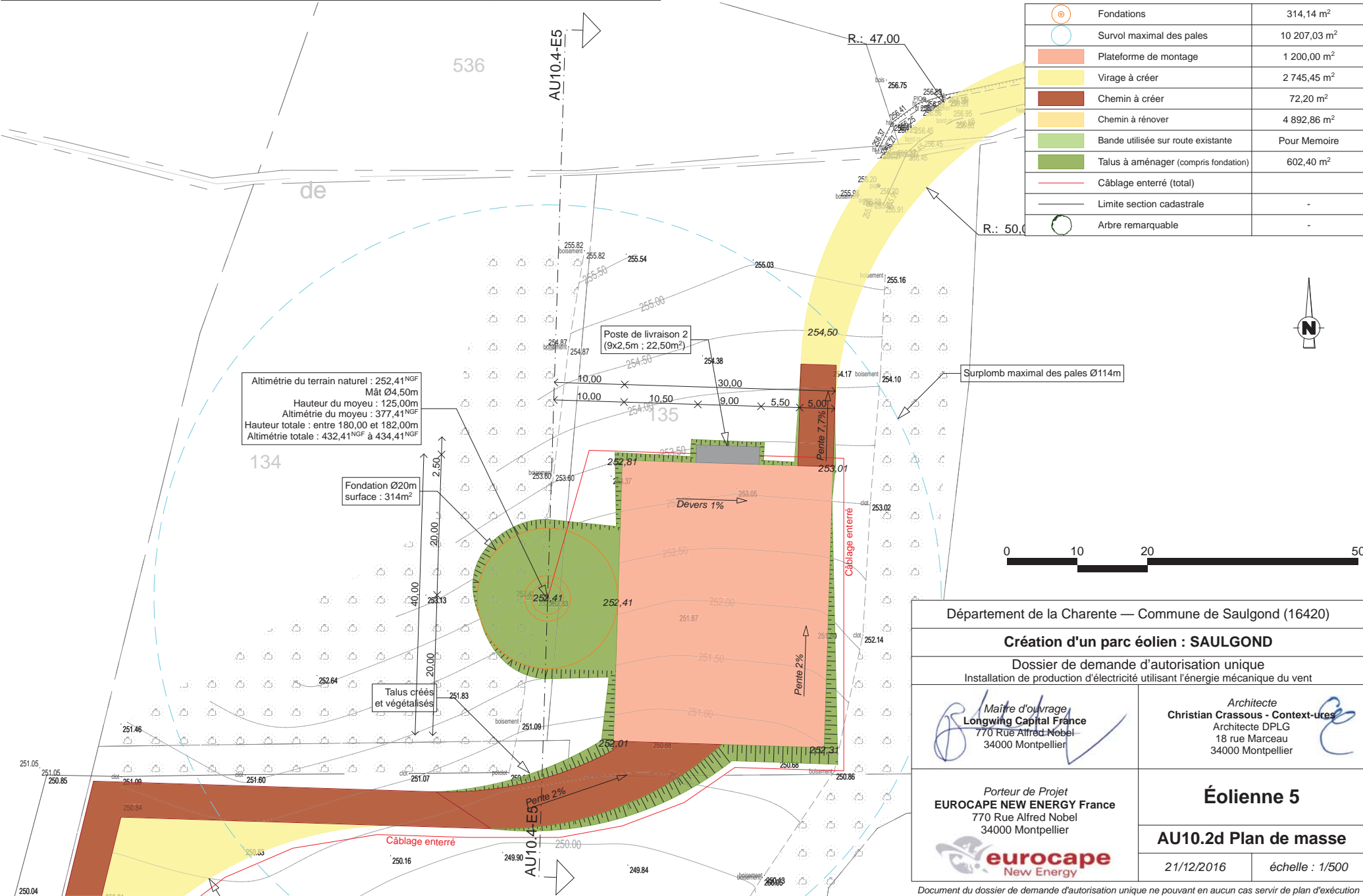
Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)

**Création d'un parc éolien : SAULGOND**

Dossier de demande d'autorisation unique  
 Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent

<p>Maire d'ouvrage  <b>Longwing Capital France</b>                  770 Rue Alfred Nobel                  34000 Montpellier</p>	<p>Architecte  <b>Christian Crassous - Context-ures</b>                  Architecte DPLG                  18 rue Marceau                  34000 Montpellier</p>
<p>Porteur de Projet  <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b>                  770 Rue Alfred Nobel                  34000 Montpellier</p> <p></p>	<p><b>Éolienne 5</b></p> <p><b>AU10.2c Plan de masse</b></p> <p>21/12/2016   Echelle : 1/2000</p>

Document du dossier de demande d'autorisation unique ne pouvant en aucun cas servir de plan d'exécution



	Fondations	314,14 m <sup>2</sup>
	Survol maximal des pales	10 207,03 m <sup>2</sup>
	Plateforme de montage	1 200,00 m <sup>2</sup>
	Virage à créer	2 745,45 m <sup>2</sup>
	Chemin à créer	72,20 m <sup>2</sup>
	Chemin à rénover	4 892,86 m <sup>2</sup>
	Bande utilisée sur route existante	Pour Memoire
	Talus à aménager (compris fondation)	602,40 m <sup>2</sup>
	Câblage enterré (total)	-
	Limite section cadastrale	-
	Arbre remarquable	-

Altimétrie du terrain naturel : 252,41<sup>NGF</sup>  
 Mât Ø4,50m  
 Hauteur du moyeu : 125,00m  
 Altimétrie du moyeu : 377,41<sup>NGF</sup>  
 Hauteur totale : entre 180,00 et 182,00m  
 Altimétrie totale : 432,41<sup>NGF</sup> à 434,41<sup>NGF</sup>

Fondation Ø20m  
 surface : 314m<sup>2</sup>

Talus créés  
 et végétalisés

Poste de livraison 2  
 (9x2,5m ; 22,50m<sup>2</sup>)

Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)

**Création d'un parc éolien : SAULGOND**

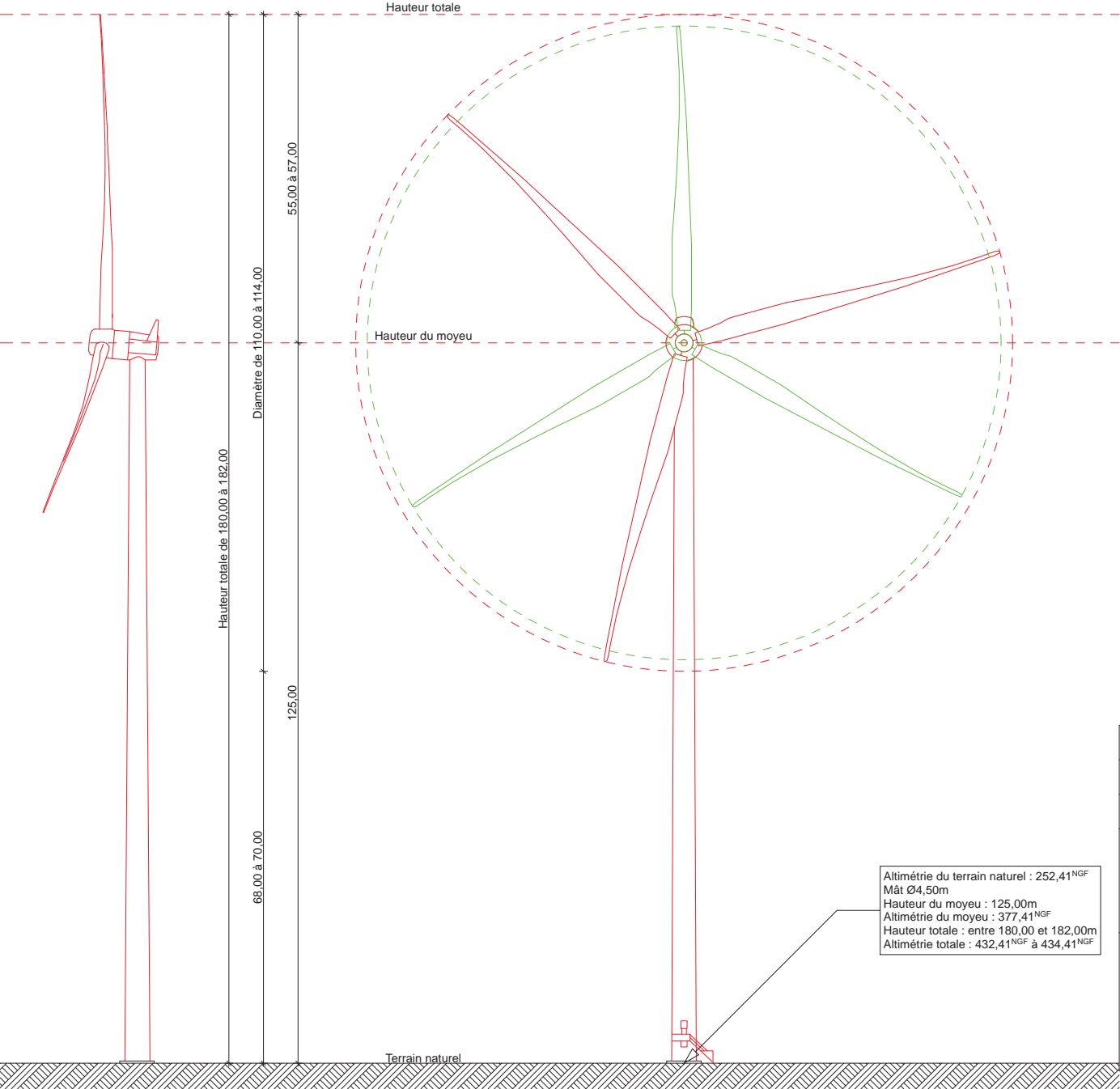
Dossier de demande d'autorisation unique  
 Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent

<p>Maire d'ouvrage  <b>Longwing Capital France</b>                  770 Rue Alfred Nobel                  34000 Montpellier</p>	<p>Architecte  <b>Christian Crassous - Context-ures</b>                  Architecte DPLG                  18 rue Marceau                  34000 Montpellier</p>
<p>Porteur de Projet  <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b>                  770 Rue Alfred Nobel                  34000 Montpellier</p>	<p><b>Éolienne 5</b></p> <p><b>AU10.2d Plan de masse</b></p>
<p></p>	<p>21/12/2016</p> <p>échelle : 1/500</p>



**AU10.3 Elévations** **Eolienne 5**

Coordonnées Lambert II étendu : X = 482854,66 ; Y = 2108940,64 — Terrain Naturel = 252,41<sup>NGF</sup>  
 Puissance = 2,2 à 2,625 MW — Hauteur du moyeu = 125m — Hauteur totale = 180 à 182 m

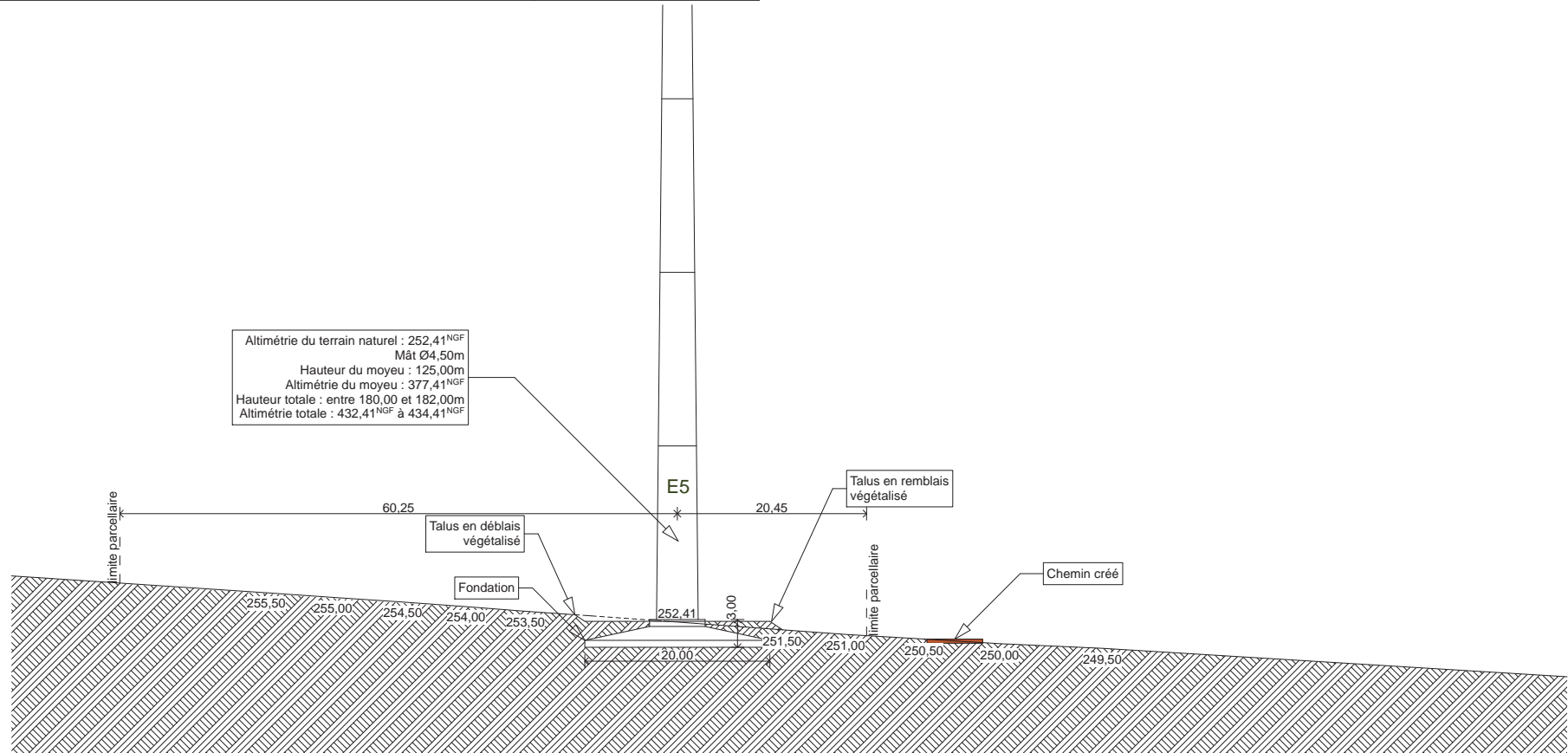


Altimétrie du terrain naturel : 252,41<sup>NGF</sup>  
 Mât Ø4,50m  
 Hauteur du moyeu : 125,00m  
 Altimétrie du moyeu : 377,41<sup>NGF</sup>  
 Hauteur totale : entre 180,00 et 182,00m  
 Altimétrie totale : 432,41<sup>NGF</sup> à 434,41<sup>NGF</sup>

Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)	
<b>Création d'un parc éolien : SAULGOND</b>	
Dossier de demande d'autorisation unique Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent	
 Maître d'ouvrage <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	 Architecte <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
Porteur de Projet <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier 	<b>Éolienne 5</b> <b>AU10.3 Elévations</b> 21/12/2016 <span style="float: right;">échelle : 1/750</span>




**AU10.4 Coupe** **Eolienne 5**

Coordonnées Lambert II étendu : X = 482854,66 ; Y = 2108940,64 — Terrain Naturel = 252,41<sup>NGF</sup>  
 Puissance = 2,2 à 2,625 MW — Hauteur du moyeu = 125m — Hauteur totale = 180 à 182 m



Altimétrie du terrain naturel : 252,41<sup>NGF</sup>  
 Mât Ø4,50m  
 Hauteur du moyeu : 125,00m  
 Altimétrie du moyeu : 377,41<sup>NGF</sup>  
 Hauteur totale : entre 180,00 et 182,00m  
 Altimétrie totale : 432,41<sup>NGF</sup> à 434,41<sup>NGF</sup>



Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)	
<b>Création d'un parc éolien : SAULGOND</b>	
Dossier de demande d'autorisation unique Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent	
 Maître d'ouvrage <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	 Architecte <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
Porteur de Projet <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier 	<b>Éolienne 5</b> <hr/> <b>AU10.4 Coupe</b> <hr/> 21/12/2016 <span style="float: right;">échelle : 1/500</span>

Document du dossier de demande d'autorisation unique ne pouvant en aucun cas servir de plan d'exécution

**AU10.5 Photomontages du projet**

**Eolienne 5**




Coordonnées Lambert II étendu : X = 482854,66 ; Y = 2108940,64 — Terrain Naturel = 252,41<sup>NGF</sup>  
 Puissance = 2,2 à 2,625 MW — Hauteur du moyeu = 125m — Hauteur totale = 180 à 182 m



AU10.5a : insertion dans l'environnement proche



AU10.5b : insertion dans l'environnement lointain, à environ 8230 mètres de l'éolienne E5

Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)	
<b>Création d'un parc éolien : SAULGOND</b>	
Dossier de demande d'autorisation unique Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent	
 Maître d'ouvrage <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	 Architecte <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
Porteur de Projet <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier 	<b>Éolienne 5</b> <b>AU10.5 Photomontages du projet</b>
	21/12/2016



AU10.6 et AU10.7 : Vues de l'environnement existant

Eolienne 5




Coordonnées Lambert II étendu : X = 482854,66 ; Y = 2108940,64 — Terrain Naturel = 252,41<sup>NGF</sup>  
 Puissance = 2,2 à 2,625 MW — Hauteur du moyeu = 125m — Hauteur totale = 180 à 182 m



AU10.6 : vue dans l'environnement proche



AU10.7 : vue dans l'environnement lointain

Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)	
<b>Création d'un parc éolien : SAULGOND</b>	
Dossier de demande d'autorisation unique Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent	
 Maître d'ouvrage <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	 Architecte <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
Porteur de Projet <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier 	<b>Éolienne 5</b> <b>AU10.6 et 7 Vues de l'env. existant</b> 21/12/2016

Document du dossier de demande d'autorisation unique ne pouvant en aucun cas servir de plan d'exécution



Vue depuis la butte du Frochet (commune de Bussière-Boffy) à 9km de l'éolienne E1 et à 8,2 km de l'éolien E5



Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)	
<b>Création d'un parc éolien : SAULGOND</b>	
Dossier de demande d'autorisation unique Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent	
 <i>Maitre d'ouvrage</i> <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	<i>Architecte</i> <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
<i>Porteur de Projet</i> <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier 	<b>Éolienne 6</b> <b>AU10 Projet architectural</b> 21/12/2016



Présentation du site et du projet de parc éolien

Le présent dossier d'autorisation unique concerne un projet de parc de 6 éoliennes implanté sur la commune de Saulgond (16420) dans le département de la Charente. La commune s'étend sur quelques 27,36 km<sup>2</sup> et compte 505 habitants (d'après le recensement datant de 2013).

Entouré par les communes de Saint-Maurice-des-Lions, de Lesterps, de Saint-Christophe, de Brigueuil, de Saint-Junien, d'Etagnac et de Chabrac, Saulgond est située à 59km au nord-est d'Angoulême et à 39km au nord-ouest de Limoges. Saulgond fait partie de la Communauté de Communes de Haute-Charente (717,62 km<sup>2</sup>, 22 882 habitants).

Pour décrire le projet au sein des trois échelles du paysage (éloigné, intermédiaire et rapproché), citons l'étude paysagère de l'étude d'impact sur l'environnement réalisée par le bureau d'études Coriealys jointe au présent dossier.

Aire d'étude éloignée :

*" Comme le parc éolien existant de Saulgond-Lesperps, le projet est visible en vues lointaines depuis les séquences de voies principales situées sur les coteaux des vallées de la Vienne et de l'Issoire, c'est-à-dire principalement depuis l'Ouest du territoire : D948, D951. Il s'agit principalement de séquences courtes qui offrent une fenêtre visuelle courtes depuis des itinéraires accompagnés généralement de végétation à leurs abords (haies hautes, boisement). "*

Aire d'étude intermédiaire :

*" La route est le premier observatoire du pays, et c'est souvent sur ses abords que se découvre le paysage. Ici, la grande majorité des petites voies de circulation laissent le voyageur dans un couloir, les vues masquées par de grands arbres. L'impression d'ensemble est celle d'un espace fermé, cloisonné par le végétal. Les nombreuses voies de circulation de l'aire d'étude intermédiaire sont globalement peu exposées à des vues potentielles sur le parc de Saulgond. Le maillage bocager forme des écrans visuels depuis la grande majorité des voies de circulation. Le parc existant de Saulgond/Lesterps n'est aujourd'hui que très peu visible depuis les voies structurantes. Depuis le Sud-ouest et le Nord-est, le parc est vu dans son plus grand développement, mettant en évidence son implantation en ligne et son interruption. Depuis le Nord-ouest et le Sud-est, il est perçu dans son plus faible développement ce qui limite l'emprise des machines sur l'horizon. "*

Aire d'étude rapprochée :

*" Une éolienne est une construction de taille importante, sans rapport d'échelle équivalent avec les motifs paysagers environnants. L'éloignement réintroduit un rapport de proportionnalité où les éléments de premier plan participent à l'intégration. Pour des éoliennes les plus proches des habitations, l'objet présente une forte prégnance visuelle et le regard humain ne peut généralement pas englober la totalité du parc éolien. "*

*Les effets potentiels vis-à-vis des populations riveraines les plus proches sont le risque de saturation (occupation des horizons par la présence éolienne) et le risque d'effet de surplomb (rapport d'échelle entre une éolienne un objet de plus petite dimension qu'elle domine). Sauf exception très ponctuelles, les habitations les plus proches sont exposées aux vues sur les éoliennes du projet, comme sur les éoliennes existantes, générant donc un effet cumulé. Un indice d'occupation des horizons de plus de 120° est généralement donné comme seuil d'alerte en milieu ouvert. Il n'est ici atteint pour aucun des hameaux les plus proches, en tenant toujours compte du parc existant en cumul avec le projet et sans considérer le maillage végétal. Dans un rayon de 1km autour du projet, les habitations sont situées à une altitude sensiblement équivalente à celle de l'aire d'étude rapprochée. Au Nord, les habitations les plus proches sont situées sur le plateau, à l'altitude du parc éolien existant. L'ambiance y est un plus boisée ce qui limite filtre les vues. "*

Le projet éolien de Saulgond se décompose ainsi :

- 6 éoliennes réparties en deux groupes, un groupe de 2 à l'Ouest (E1 et E2) et un bouquet de 4 à l'Est (E3, E4, E5 et E6).
  - 2 postes de livraison de 22,5m<sup>2</sup> chacun (9 x 2,5m). Ils sont installés à proximité immédiate des plateformes des éoliennes E1 et E5.
- Les deux premières éoliennes seront distantes l'une de l'autre de 375m et seront dans le prolongement du parc existant de Saulgond-Lesterps. Les éoliennes E3 à E6 seront placées sur deux lignes orientées nord-sud, leur écartement variera entre 300 et 500m. L'éloignement minimal de 500 mètres entre les éoliennes et les constructions à usage d'habitation et celui de 200 mètres entre les routes départementales et la zone d'implantation potentielle des éoliennes seront respectés.

Chaque éolienne s'inscrita dans le gabarit retenu pour ce dossier :

- Hauteur du mouyeu par rapport au terrain naturel : 125 mètres
- Diamètre maximal du rotor : 114 mètres.
- Puissance générée : entre 2,2 et 2,65 MW
- Hauteur totale maximale de l'éolienne : 182 mètres maximum

Présentation de l'éolienne E6

L'éolienne concernée —dénommée Eolienne 6 du parc projeté— est implantée sur les parcelles B141 et B143 de la commune de Saulgond, l'emprise foncière mesure 43 250,00m<sup>2</sup>. Une voie d'accès sera aménagée depuis la plateforme de l'éolienne E5. Les aménagements permettront l'acheminement des éléments constituant l'éolienne en phase chantier.




Toujours selon l'étude paysagère de l'étude d'impact, l'éolienne est implantée en prenant en compte les points de vue lointains et les masques générés par le bocage et ses haies.

Au pied de l'éolienne est aménagée une plate-forme nécessaire tant au montage qu'au démontage de l'ouvrage. Autant que possible, le terrain naturel ne sera pas modifié.

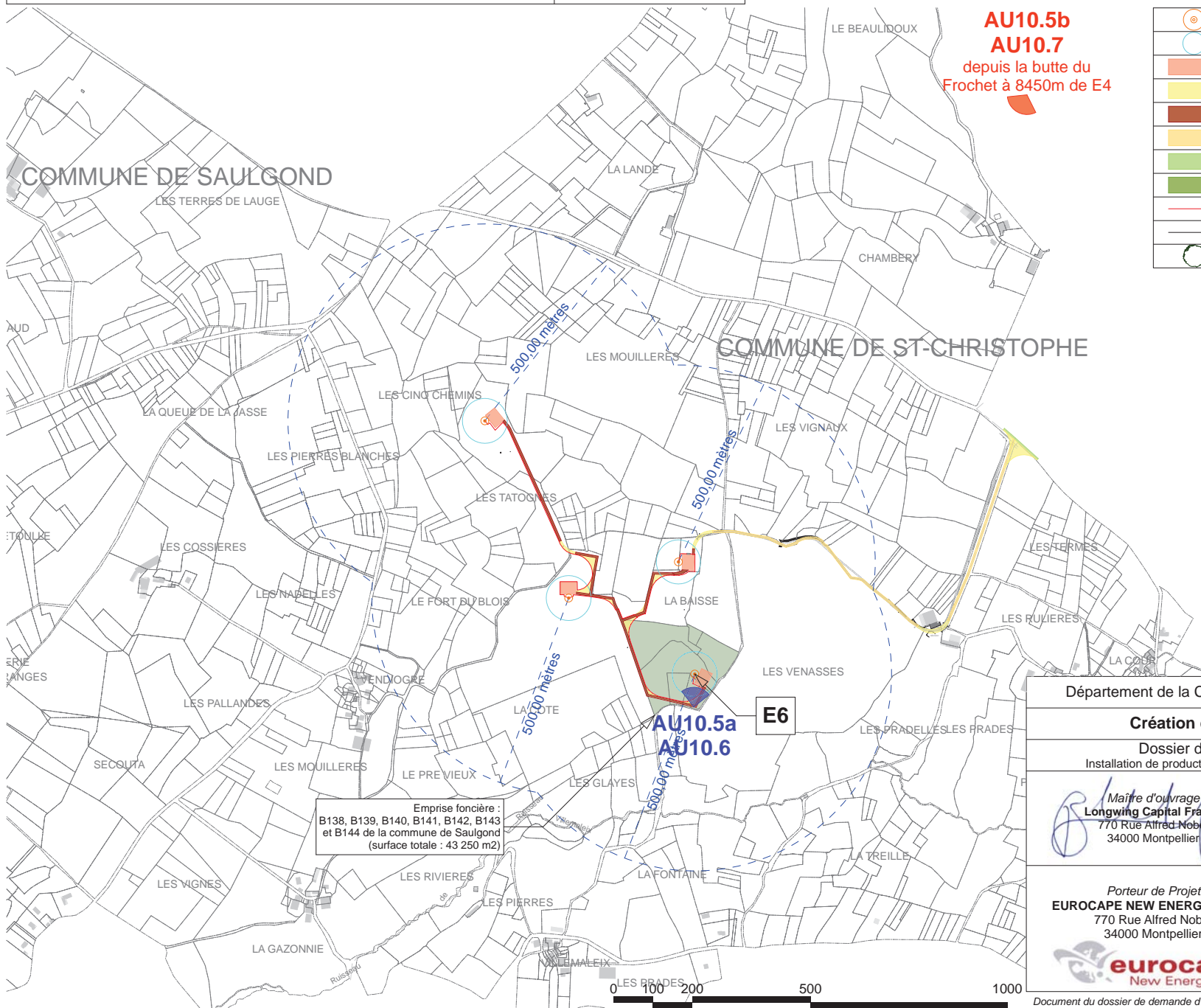
Il n'y aura pas de clôture spécifique, les clôtures agricoles seront maintenues seul un panneau règlementaire signalera l'entrée du site classé ICPE sur la voie publique.

Le mouyeu de l'éolienne est situé à 125 mètres de hauteur par rapport au terrain naturel, le mât est en acier et est monté sur une large fondation en béton de 20 mètres de diamètre. La nacelle est composée d'un châssis en fonte, d'une armature métallique pour la grue et pour le support du bâti de la cabine en plastique renforcé de fibres de verre. Les pales, culminant à une hauteur maximale de 182 mètres sont en fibre de verres. L'ensemble des éléments visibles sont de couleur blanche (RAL 9003, 9010, 9016, 7035 ou 7038). Le survol maximal des pales sera de 114 mètres.

Le terrain d'implantation est un champ de culture et de pâture, la végétation haute n'a pas à être modifiée. Comme l'indique l'étude paysagère, il conviendra de recouvrir les plateformes des éoliennes d'un revêtement inerte de type gravillons ne favorisant pas la repousse d'un couvert végétal. Des terrassements de mise à niveau seront nécessaires afin d'assurer la planéité de la plateforme. La pente des talus périphériques créés ne dépassera pas 65% (talus à 3 pour 2). Des doucines en haut et pied de talus seront aménagées et une végétalisation sera mise en oeuvre juste après les travaux de déblai/remblai (hydroseeding ou plantation arbustive couvre sol nécessitant aussi la remise en place sur les talus périphériques de la terre végétale préalablement décapée sur les plateformes).

Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)	
<b>Création d'un parc éolien : SAULGOND</b>	
Dossier de demande d'autorisation unique Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent	
 Maître d'ouvrage <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	 Architecte <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
Porteur de Projet <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier 	<b>Éolienne 6</b>  <b>AU10.1 Notice</b>  21/12/2016





**AU10.5b**  
**AU10.7**  
 depuis la butte du  
 Frochet à 8450m de E4

	Fondations	314,14 m <sup>2</sup>
	Survol maximal des pales	10 207,03 m <sup>2</sup>
	Plateforme de montage	1 200,00 m <sup>2</sup>
	Virage à créer	943,31 m <sup>2</sup>
	Chemin à créer	1 880,56 m <sup>2</sup>
	Chemin à rénover	-
	Bande utilisée sur route existante	Pour Memoire
	Talus à aménager (compris fondation)	669,74 m <sup>2</sup>
	Câblage enterré (total)	-
	Limite section cadastrale	-
	Arbre remarquable	-

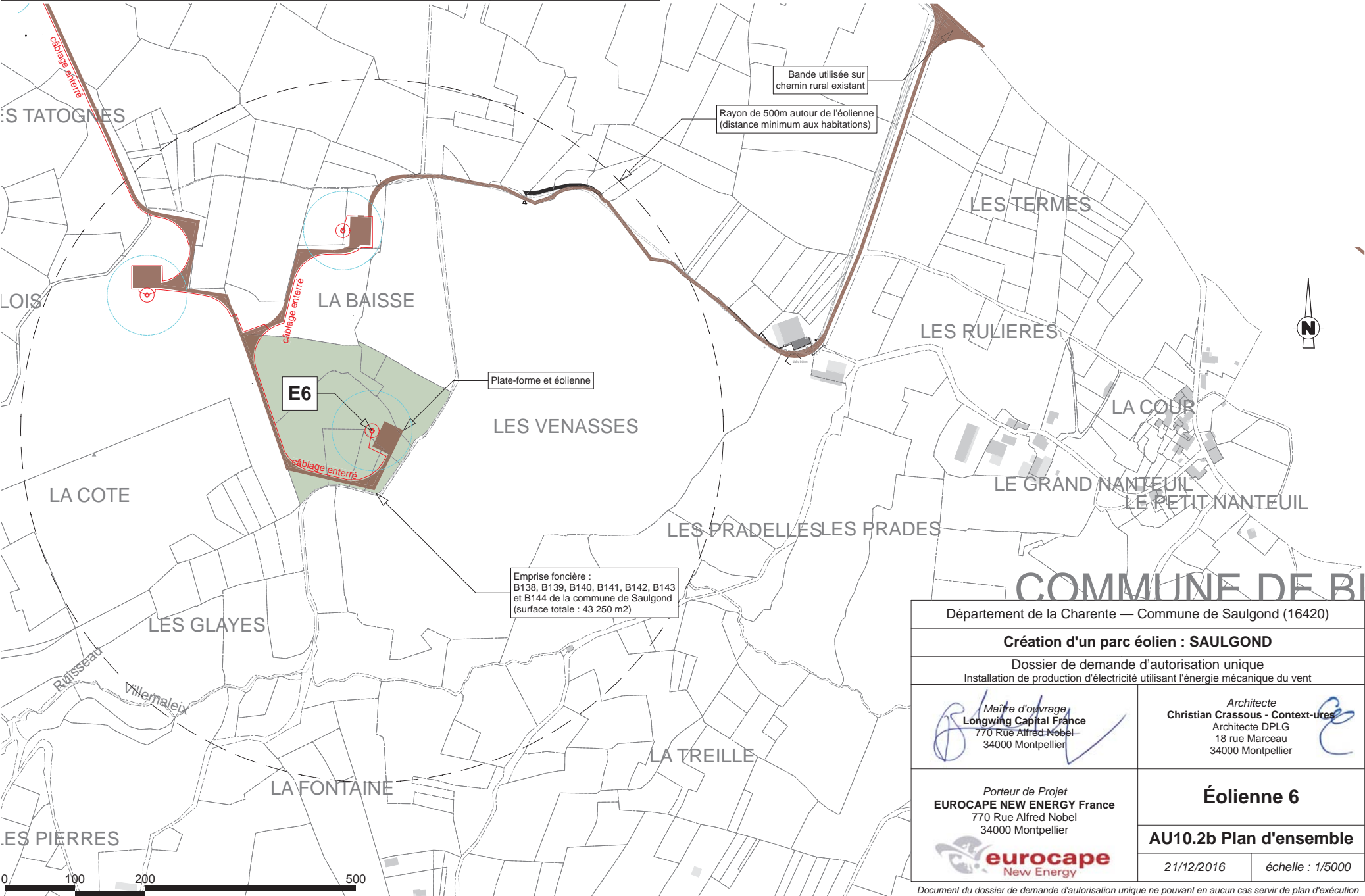
Emprise foncière :  
 B138, B139, B140, B141, B142, B143  
 et B144 de la commune de Saulgond  
 (surface totale : 43 250 m<sup>2</sup>)

Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)




**Création d'un parc éolien : SAULGOND**

Dossier de demande d'autorisation unique  
 Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent

 Maire d'ouvrage <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	 Architecte <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
Porteur de Projet <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier 	<p><b>Éolienne 6</b></p> <p><b>AU10.2a Plan de situation</b></p> <p>21/12/2016      échelle : 1/10000</p>



Emprise foncière :  
 B138, B139, B140, B141, B142, B143  
 et B144 de la commune de Saulgond  
 (surface totale : 43 250 m<sup>2</sup>)

Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)	
<b>Création d'un parc éolien : SAULGOND</b>	
Dossier de demande d'autorisation unique Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent	
 Maître d'ouvrage <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	 Architecte <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
Porteur de Projet <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier 	<b>Éolienne 6</b> <b>AU10.2b Plan d'ensemble</b>
21/12/2016	échelle : 1/5000

**AU10.2c : Plan de masse**

**Eolienne 6**

Coordonnées Lambert II étendu : X = 482898,43 ; Y = 2108656,28 — Terrain Naturel = 237,77<sup>NGF</sup>  
 Puissance = 2,2 à 2,625 MW — Hauteur du moyeu = 125m — Hauteur totale = 180 à 182 m



	Fondations	314,14 m <sup>2</sup>
	Survol maximal des pales	10 207,03 m <sup>2</sup>
	Plateforme de montage	1 200,00 m <sup>2</sup>
	Virage à créer	943,31 m <sup>2</sup>
	Chemin à créer	1 880,56 m <sup>2</sup>
	Chemin à rénover	-
	Bande utilisée sur route existante	Pour Memoire
	Talus à aménager (compris fondation)	669,74 m <sup>2</sup>
	Câblage enterré (total)	
	Limite section cadastrale	-
	Arbre remarquable	-



Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)  
**Création d'un parc éolien : SAULGOND**  
 Dossier de demande d'autorisation unique  
 Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent

<i>Maire d'ouvrage</i> <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	<i>Architecte</i> <b>Christian Crassous - Contexte-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
<i>Porteur de Projet</i> <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier 	<b>Éolienne 6</b> <b>AU10.2c Plan de masse</b> 21/12/2016   Echelle : 1/2000





# AU10.2d Plan de masse

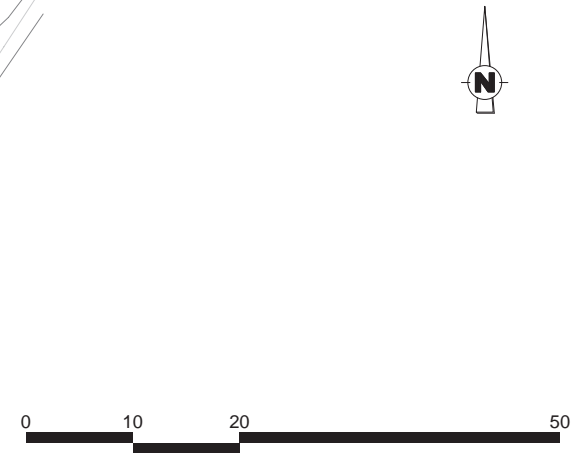
# Eolienne 6

Coordonnées Lambert II étendu : X = 482898,43 ; Y = 2108656,28 — Terrain Naturel = 237,77<sup>NGF</sup>  
 Puissance = 2,2 à 2,625 MW — Hauteur du moyeu = 125m — Hauteur totale = 180 à 182 m



	Fondations	314,14 m <sup>2</sup>
	Survol maximal des pales	10 207,03 m <sup>2</sup>
	Plateforme de montage	1 200,00 m <sup>2</sup>
	Virage à créer	943,31 m <sup>2</sup>
	Chemin à créer	1 880,56 m <sup>2</sup>
	Chemin à rénover	-
	Bande utilisée sur route existante	Pour Memoire
	Talus à aménager (compris fondation)	669,74 m <sup>2</sup>
	Câblage enterré (total)	-
	Limite section cadastrale	-
	Arbre remarquable	-

Altimétrie du terrain naturel : 237,77<sup>NGF</sup>  
 Mât Ø4,50m  
 Hauteur du moyeu : 125,00m  
 Altimétrie du moyeu : 362,77<sup>NGF</sup>  
 Hauteur totale : entre 180,00 et 182,00m  
 Altimétrie totale : 417,77<sup>NGF</sup> à 419,77<sup>NGF</sup>

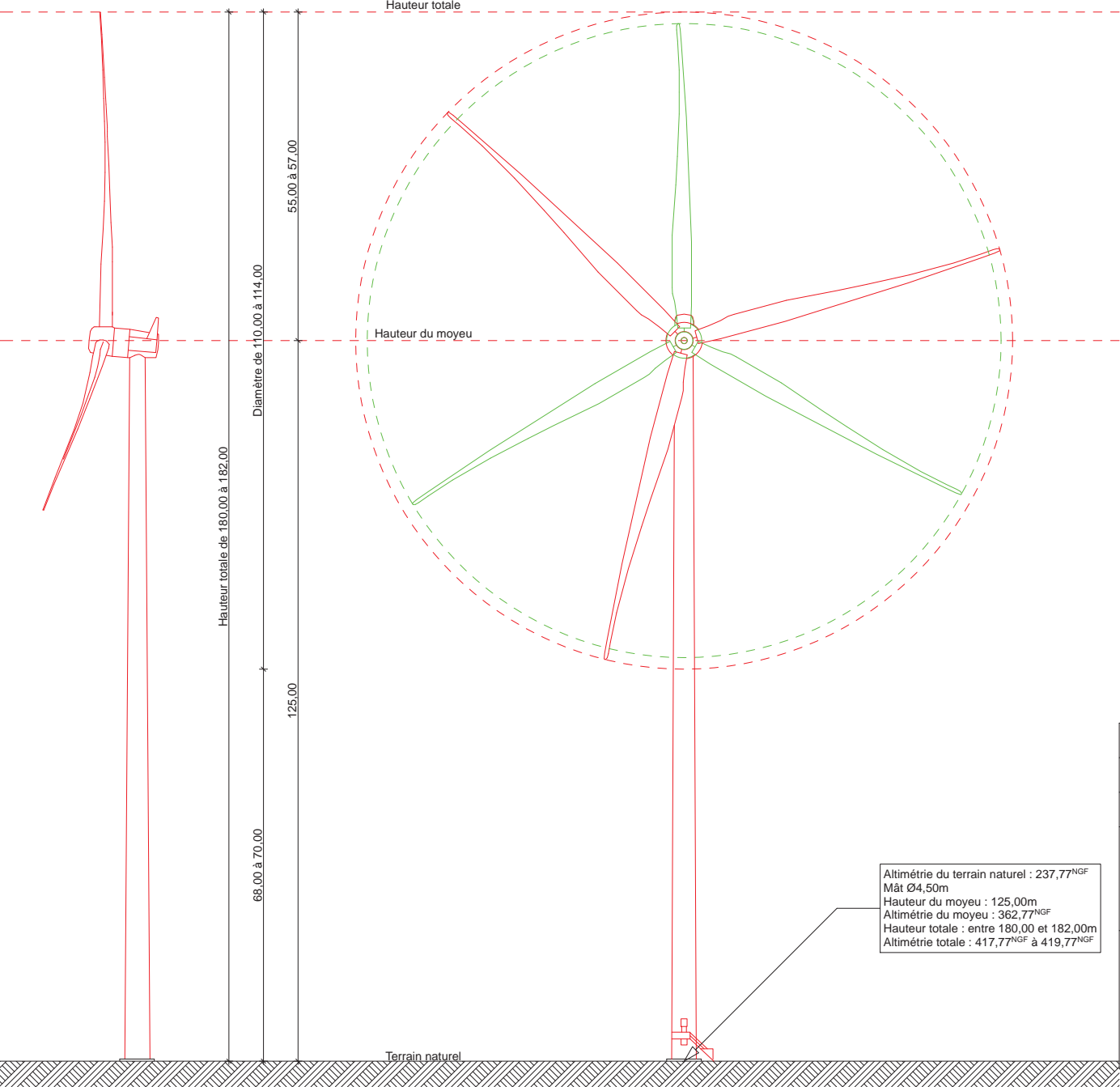


Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)

**Création d'un parc éolien : SAULGOND**

Dossier de demande d'autorisation unique  
 Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent

 Maître d'ouvrage <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	 Architecte <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
Porteur de Projet <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier 	<p align="center"><b>Éolienne 6</b></p> <p align="center"><b>AU10.2d Plan de masse</b></p>
	21/12/2016      échelle : 1/500



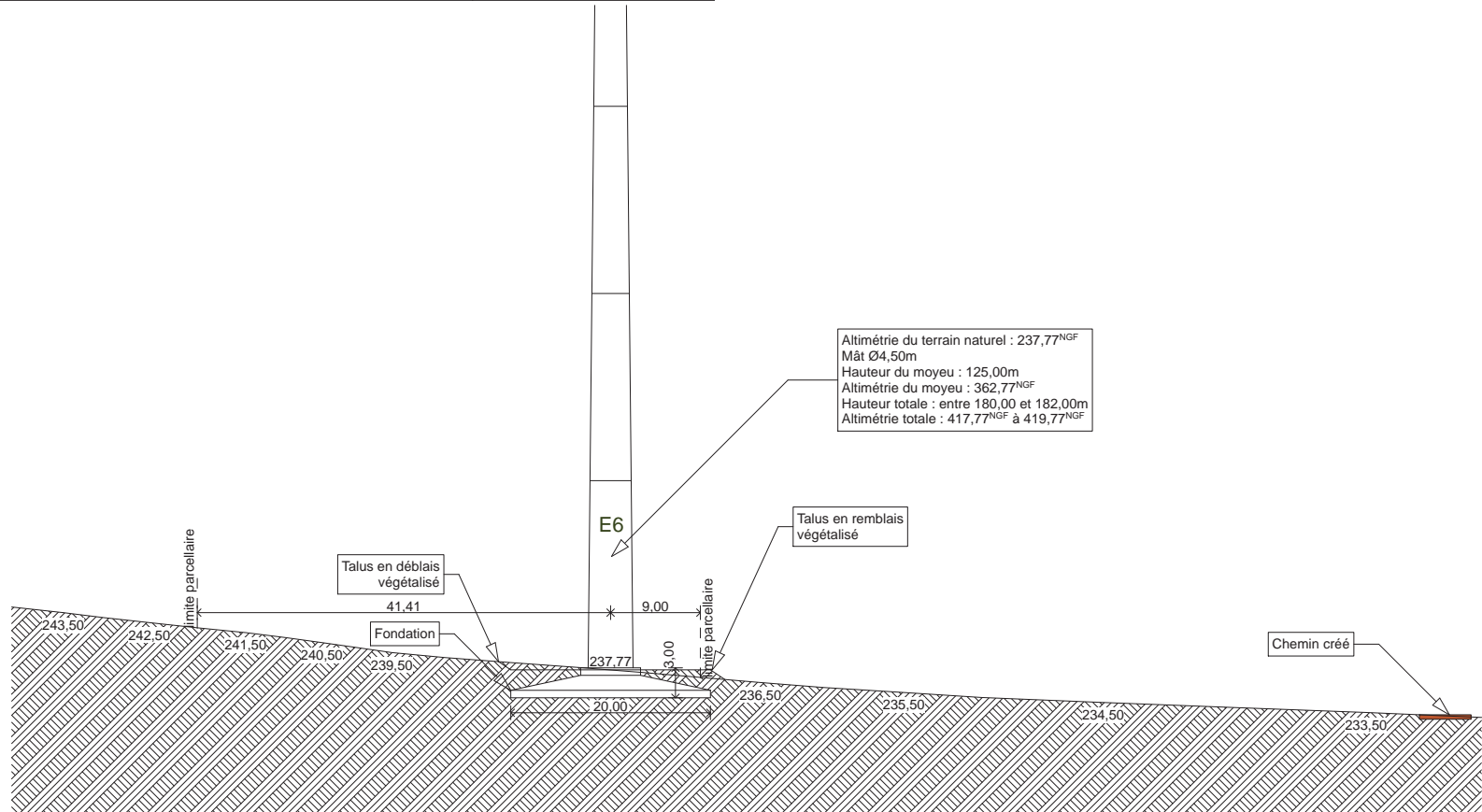
Altimétrie du terrain naturel : 237,77<sup>NGF</sup>  
 Mât Ø4,50m  
 Hauteur du moyeu : 125,00m  
 Altimétrie du moyeu : 362,77<sup>NGF</sup>  
 Hauteur totale : entre 180,00 et 182,00m  
 Altimétrie totale : 417,77<sup>NGF</sup> à 419,77<sup>NGF</sup>






Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)	
<b>Création d'un parc éolien : SAULGOND</b>	
Dossier de demande d'autorisation unique Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent	
<i>Maire d'ouvrage</i> <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	<i>Architecte</i> <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
<i>Porteur de Projet</i> <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier 	<b>Éolienne 6</b> <b>AU10.3 Elévations</b>
21/12/2016	échelle : 1/750

**AU10.4 Coupe** **Eolienne 6**

Coordonnées Lambert II étendu : X = 482898,43 ; Y = 2108656,28 — Terrain Naturel = 237,77<sup>NGF</sup>  
 Puissance = 2,2 à 2,625 MW — Hauteur du moyeu = 125m — Hauteur totale = 180 à 182 m



Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)	
<b>Création d'un parc éolien : SAULGOND</b>	
Dossier de demande d'autorisation unique Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent	
 Maître d'ouvrage <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	 Architecte <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
Porteur de Projet <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier 	<b>Éolienne 6</b> <b>AU10.4 Coupe</b> 21/12/2016 <span style="float: right;">échelle : 1/500</span>

Document du dossier de demande d'autorisation unique ne pouvant en aucun cas servir de plan d'exécution



**AU10.5 Photomontages du projet**

**Eolienne 6**




Coordonnées Lambert II étendu : X = 482898,43 ; Y = 2108656,28 — Terrain Naturel = 237,77<sup>NGF</sup>  
 Puissance = 2,2 à 2,625 MW — Hauteur du moyeu = 125m — Hauteur totale = 180 à 182 m



AU10.5a : insertion dans l'environnement proche



AU10.5b : insertion dans l'environnement lointain, à environ 8890 mètres de l'éolienne E1

Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)	
<b>Création d'un parc éolien : SAULGOND</b>	
Dossier de demande d'autorisation unique Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent	
 Maître d'ouvrage <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	 Architecte <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
Porteur de Projet <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier 	<b>Éolienne 6</b> <b>AU10.5 Photomontages du projet</b>
	21/12/2016








AU10.6 : vue dans l'environnement proche



AU10.7 : vue dans l'environnement lointain

Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)	
<b>Création d'un parc éolien : SAULGOND</b>	
Dossier de demande d'autorisation unique Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent	
 Maître d'ouvrage <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	 Architecte <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
Porteur de Projet <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier 	<b>Éolienne 6</b> <b>AU10.6 et 7 Vues de l'env. existant</b> 21/12/2016





Vue depuis la butte du Frochet (commune de Bussière-Boffy) à 9km de l'éolienne E1 et à 8,2 km de l'éolien E5

  
**context-ures**  
**christian crassous**  
 architecte DPLG  
 SIRET 514 819 911 00017  
 N° CCA 1an01384-075529

Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)	
<b>Création d'un parc éolien : SAULGOND</b>	
Dossier de demande d'autorisation unique Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent	
 <i>Maitre d'ouvrage</i> <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	<i>Architecte</i> <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
<i>Porteur de Projet</i> <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier 	<b>Poste de livraison 1</b> <b>AU10 Projet architectural</b> 21/12/2016



Présentation du site et du projet de parc éolien

Le présent dossier d'autorisation unique concerne un projet de parc de 6 éoliennes implanté sur la commune de Saulgond (16420) dans le département de la Charente. La commune s'étend sur quelques 27,36 km<sup>2</sup> et compte 505 habitants (d'après le recensement datant de 2013).

Entouré par les communes de Saint-Maurice-des-Lions, de Lesterps, de Saint-Christophe, de Brigueuil, de Saint-Junien, d'Etagnac et de Chabrac, Saulgond est située à 59km au nord-est d'Angoulême et à 39km au nord-ouest de Limoges.

Saulgond fait partie de la Communauté de Communes de Haute-Charente (717,62 km<sup>2</sup>, 22 882 habitants).

Pour décrire des échelles du paysage (éloigné, intermédiaire et rapproché), citons l'étude paysagère de l'étude d'impact sur l'environnement réalisée par le bureau d'études Coriealys jointe au présent dossier.

Aire d'étude éloignée :

*" Comme le parc éolien existant de Saulgond-Lesperps, le projet est visible en vues lointaines depuis les séquences de voies principales situées sur les coteaux des vallées de la Vienne et de l'Issoire, c'est-à-dire principalement depuis l'Ouest du territoire : D948, D951. Il s'agit principalement de séquences courtes qui offrent une fenêtre visuelle courtes depuis des itinéraires accompagnés généralement de végétation à leurs abords (haies hautes, boisement). "*

Aire d'étude intermédiaire :

*" La route est le premier observatoire du pays, et c'est souvent sur ses abords que se découvre le paysage. Ici, la grande majorité des petites voies de circulation laissent le voyageur dans un couloir, les vues masquées par de grands arbres. L'impression d'ensemble est celle d'un espace fermé, cloisonné par le végétal. Les nombreuses voies de circulation de l'aire d'étude intermédiaire sont globalement peu exposées à des vues potentielles sur le parc de Saulgond. Le maillage bocager forme des écrans visuels depuis la grande majorité des voies de circulation. Le parc existant de Saulgond/Lesterps n'est aujourd'hui que très peu visible depuis les voies structurantes. "*

Aire d'étude rapprochée :

*" Une éolienne est une construction de taille importante, sans rapport d'échelle équivalent avec les motifs paysagers environnants. L'éloignement réintroduit un rapport de proportionnalité où les éléments de premier plan participent à l'intégration. Pour des éoliennes les plus proches des habitations, l'objet présente une forte prégnance visuelle et le regard humain ne peut généralement pas englober la totalité du parc éolien.*

*Les effets potentiels vis-à-vis des populations riveraines les plus proches sont le risque de saturation (occupation des horizons par la présence éolienne) et le risque d'effet de surplomb (rapport d'échelle entre une éolienne un objet de plus petite dimension qu'elle domine).*

*Sauf exception très ponctuelles, les habitations les plus proches sont exposées aux vues sur les éoliennes du projet, comme sur les éoliennes existantes, générant donc un effet cumulé. Un indice d'occupation des horizons de plus de 120° est généralement donné comme seuil d'alerte en milieu ouvert. Il n'est ici atteint pour aucun des hameaux les plus proches, en tenant toujours compte du parc existant en cumul avec le projet et sans considérer le maillage végétal. Dans un rayon de 1km autour du projet, les habitations sont situées à une altitude sensiblement équivalente à celle de l'aire d'étude rapprochée. Au Nord, les habitations les plus proches sont situées sur le plateau, à l'attitude du parc éolien existant. L'ambiance y est un plus boisée ce qui limite filtre les vues. "*

Les deux premières éoliennes seront distantes l'une de l'autre de 375m et seront dans le prolongement du parc existant de Saulgond-Lesterps. Les éoliennes E3 à E6 seront placées sur deux lignes orientées nord-sud, leur écartement variera entre 300 et 500m.

L'éloignement minimal de 500 mètres entre les éoliennes et les constructions à usage d'habitation et celui de 200 mètres entre les routes départementales et la zone d'implantation potentielle des éoliennes seront respectés.

Chaque éolienne s'inscrit dans le gabarit retenu pour ce dossier :

Hauteur du moyeu par rapport au terrain naturel : 125 mètres

Diamètre maximal du rotor : 114 mètres.

Puissance générée : entre 2,2 et 2,65 MW

Hauteur totale maximale de l'éolienne : 182 mètres maximum




Présentation du poste de livraison 1

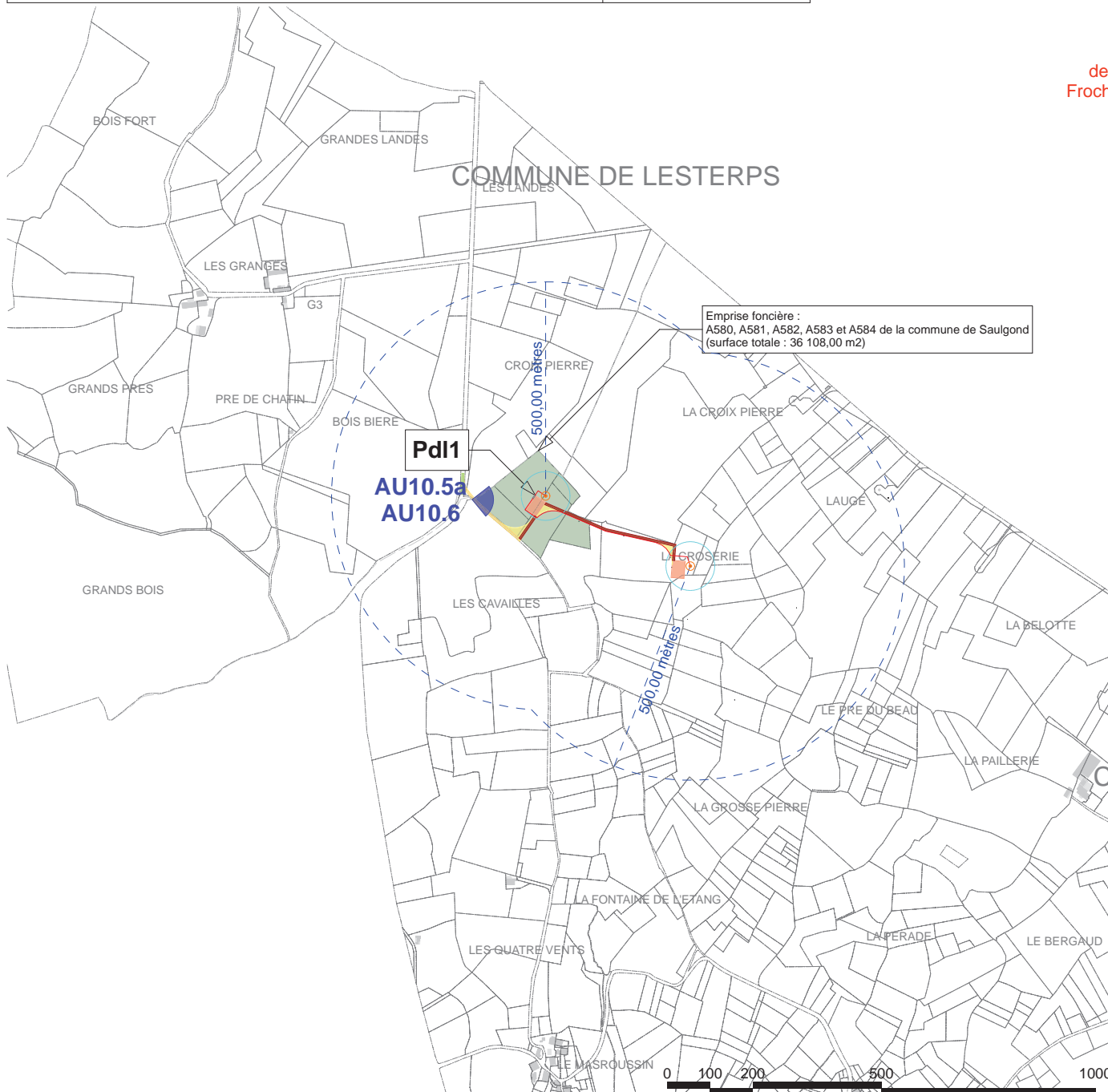
Le premier poste de livraison du parc est implanté, à côté de l'éolienne 1, est implantée sur la parcelle A583 de la commune de Saulgond, l'emprise foncière mesure 36 108,00m<sup>2</sup>. Une voie d'accès sera aménagée de la route départementale 29 (de Rochechouart à Oradour-Fanais) à un chemin rural qui sera renforcé et un virage sera aménagé pour permettre l'acheminement des éléments constituant l'éolienne en phase chantier.

Toujours selon l'étude paysagère de l'étude d'impact, le poste de livraison est positionné en bordure de plateforme. C'est un module préfabriqué en béton armé qui mesure 9m de long, 2,50m de large et 2,5m de hauteur au dessus du sol. Pour son intégration dans le paysage environnant et pour s'harmoniser avec le parc éolien existant, peint en gris-vert.

Autant que possible, le terrain naturel ne sera pas modifié. Il n'y aura pas de clôture spécifique, les clôtures agricoles seront maintenues seul un panneau réglementaire signalera l'entrée du site classé ICPE sur la voie publique.

Le terrain d'implantation est un champ de culture et de pâture, la végétation haute n'a pas à être modifiée. Comme l'indique l'étude paysagère, il conviendra de recouvrir les plateformes des éoliennes d'un revêtement inerte de type gravillons ne favorisant pas la repousse d'un couvert végétal. Des terrassements de mise à niveau seront nécessaires afin d'assurer la planéité de la plateforme. La pente des talus périphériques créés ne dépassera pas 65% (talus à 3 pour 2). Des doucines en haut et pied de talus seront aménagées et une végétalisation sera mise en oeuvre juste après les travaux de déblai/remblai (hydroseeding ou plantation arbustive couvre sol nécessitant aussi la remise en place sur les talus périphériques de la terre végétale préalablement décapée sur les plateformes).

Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)	
<b>Création d'un parc éolien : SAULGOND</b>	
Dossier de demande d'autorisation unique Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent	
 Maître d'ouvrage <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	 Architecte <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
Porteur de Projet <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier 	<b>Poste de livraison 1</b>  <b>AU10.1 Notice</b>  21/12/2016



**AU10.5b**  
**AU10.7**  
depuis la butte du  
Frochet à 8990m de E1

	Fondations	-
	Survol maximal des pales	-
	Plateforme de montage	1 200,00 m <sup>2</sup>
	Virage à créer	719,93 m <sup>2</sup>
	Chemin à créer	1 226,22 m <sup>2</sup>
	Chemin à rénover	-
	Bande utilisée sur route existante	Pour Memoire
	Talus à aménager (compris fondation)	481,09 m <sup>2</sup>
	Câblage enterré (total)	-
	Limite section cadastrale	-
	Arbre remarquable	-

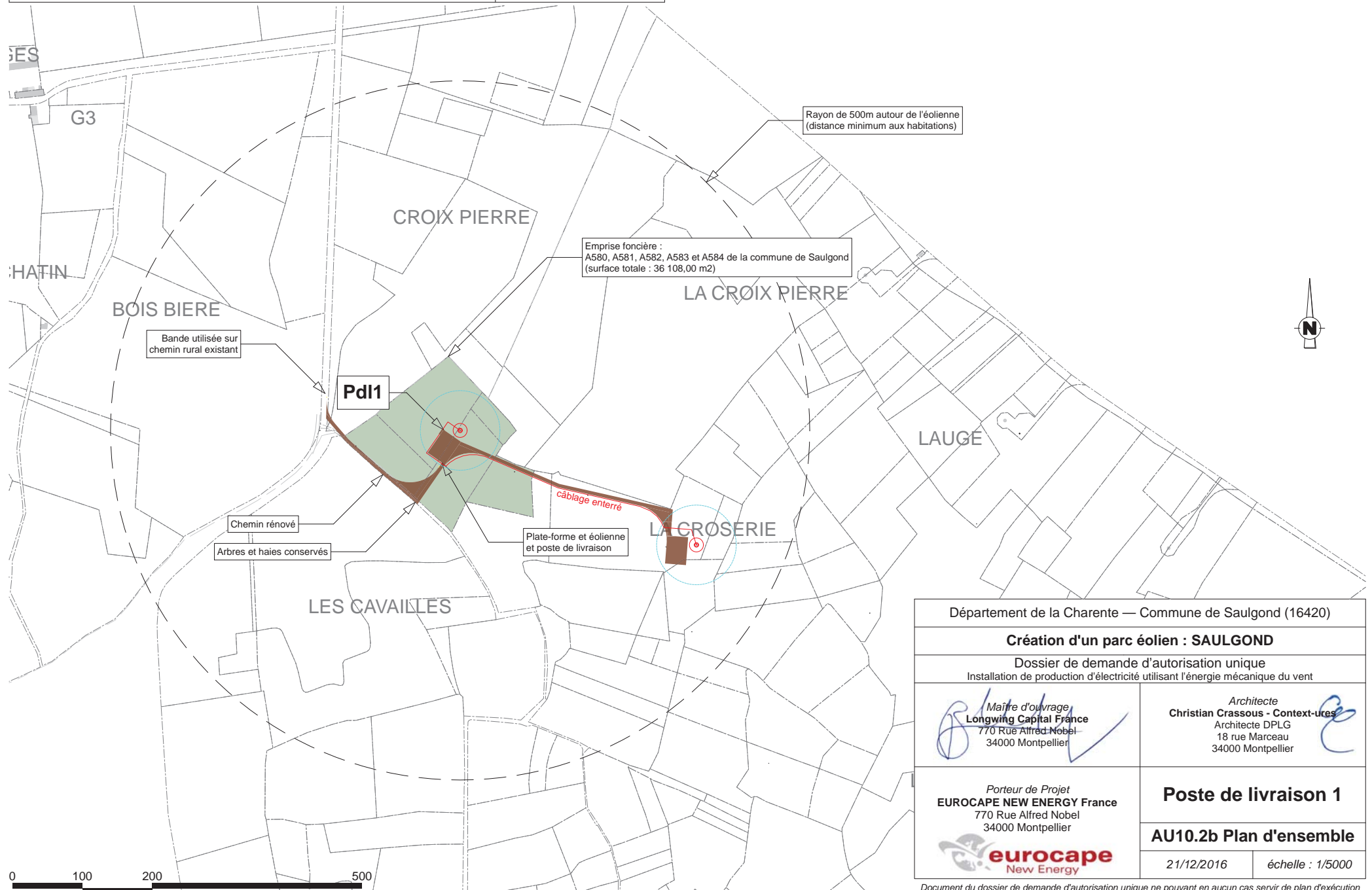


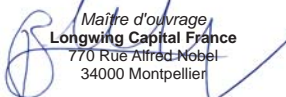


Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)

**Création d'un parc éolien : SAULGOND**

Dossier de demande d'autorisation unique  
Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent

<p>Maire d'ouvrage <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier</p>	<p>Architecte <b>Christian Crassous - Contexte-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier</p>
<p>Porteur de Projet <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier</p> <p></p>	<p><b>Poste de livraison 1</b></p> <p><b>AU10.2a Plan de situation</b></p> <p>21/12/2016      échelle : 1/10000</p>



Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)	
<b>Création d'un parc éolien : SAULGOND</b>	
Dossier de demande d'autorisation unique Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent	
 Maître d'ouvrage <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	 Architecte <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
Porteur de Projet <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier 	<b>Poste de livraison 1</b> <b>AU10.2b Plan d'ensemble</b> 21/12/2016      échelle : 1/5000



**AU10.2c : Plan de masse**

**Poste de livraison 1**

Coordonnées Lambert II étendu : X = 479864 ; Y = 2110546 — Terrain Naturel = 249,80<sup>NGF</sup>



	Fondations	-
	Survol maximal des pales	-
	Plateforme de montage	1 200,00 m <sup>2</sup>
	Virage à créer	719,93 m <sup>2</sup>
	Chemin à créer	1 226,22 m <sup>2</sup>
	Chemin à rénover	-
	Bande utilisée sur route existante	Pour Memoire
	Talus à aménager (compris fondation)	481,09 m <sup>2</sup>
	Câblage enterré (total)	
	Limite section cadastrale	-
	Arbre remarquable	-

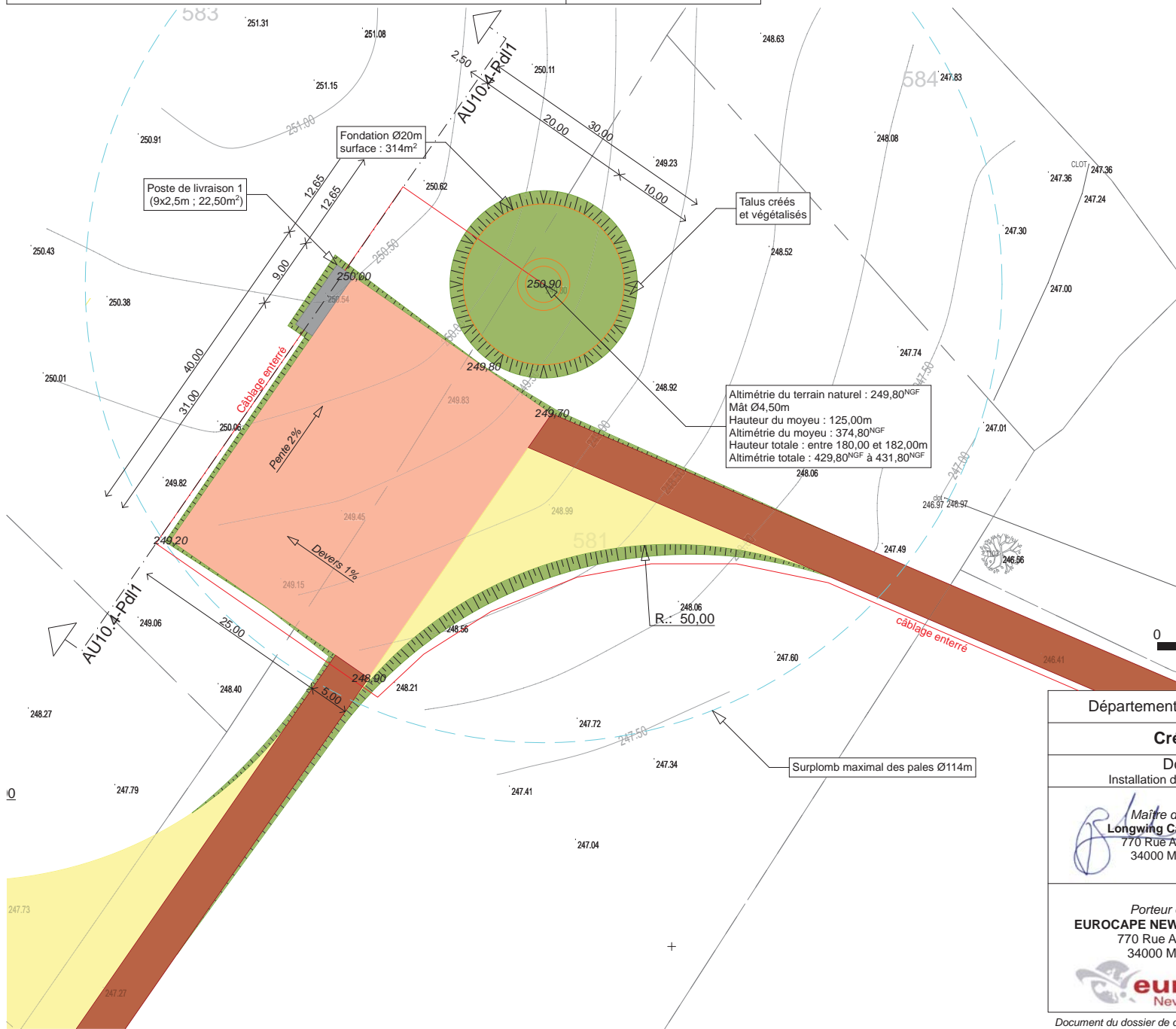
Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)

**Création d'un parc éolien : SAULGOND**

Dossier de demande d'autorisation unique  
Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent

 <b>Maître d'ouvrage</b> <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	 <b>Architecte</b> <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
<b>Porteur de Projet</b> <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier 	<b>Poste de livraison 1</b> <b>AU10.2c Plan de masse</b> 21/12/2016   Echelle : 1/2000





	Fondations	-
	Survol maximal des pales	-
	Plateforme de montage	1 200,00 m <sup>2</sup>
	Virage à créer	719,93 m <sup>2</sup>
	Chemin à créer	1 226,22 m <sup>2</sup>
	Chemin à rénover	-
	Bande utilisée sur route existante	Pour Memoire
	Talus à aménager (compris fondation)	481,09 m <sup>2</sup>
	Câblage enterré (total)	-
	Limite section cadastrale	-
	Arbre remarquable	-

Altimétrie du terrain naturel : 249,80<sup>NGF</sup>  
 Mât Ø4,50m  
 Hauteur du moyeu : 125,00m  
 Altimétrie du moyeu : 374,80<sup>NGF</sup>  
 Hauteur totale : entre 180,00 et 182,00m  
 Altimétrie totale : 429,80<sup>NGF</sup> à 431,80<sup>NGF</sup>



Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)

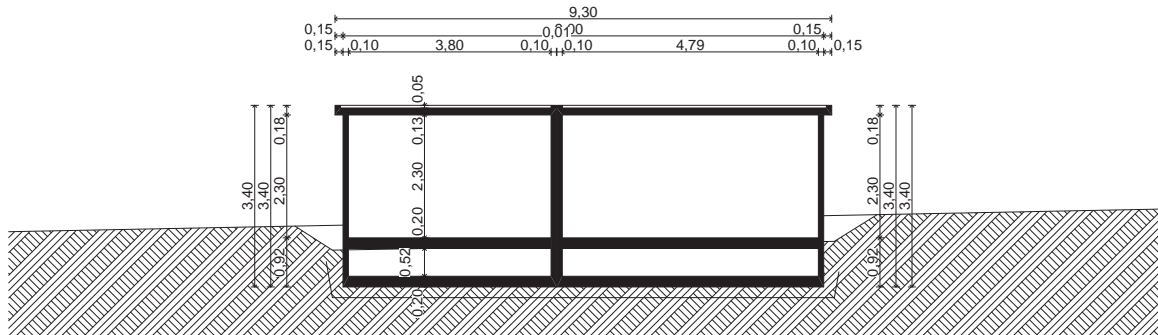
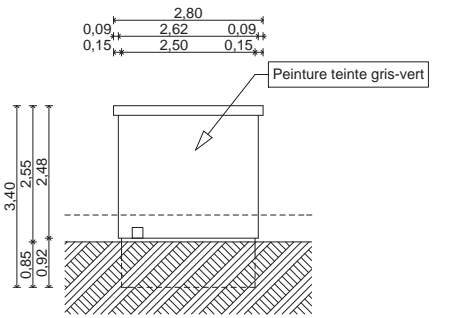
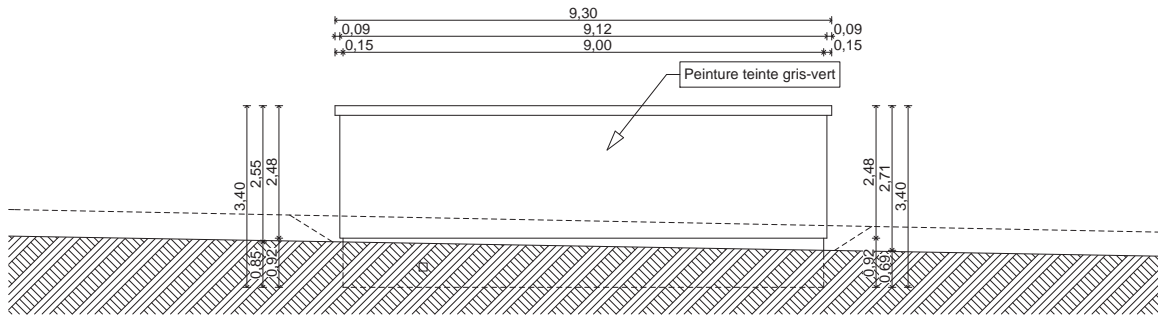
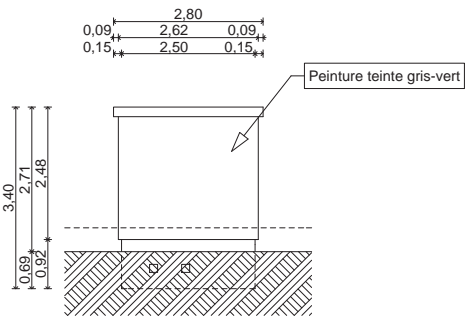
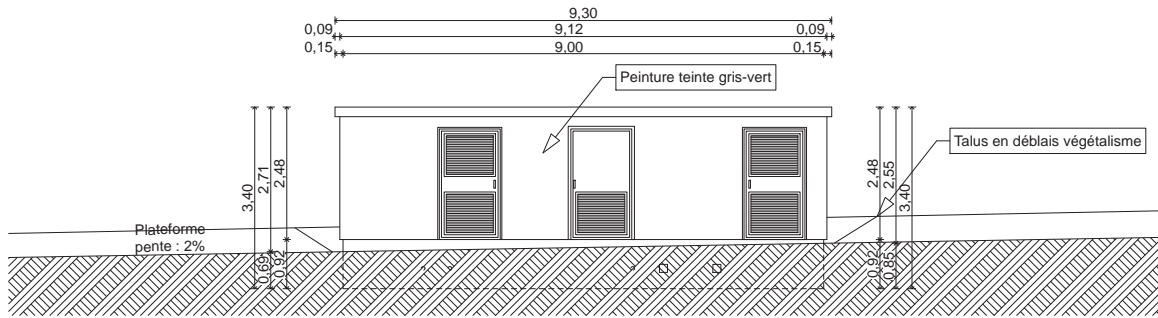
**Création d'un parc éolien : SAULGOND**

Dossier de demande d'autorisation unique  
 Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent

 Maître d'ouvrage <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	 Architecte <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
Porteur de Projet <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier 	<p><b>Poste de livraison 1</b></p> <p><b>AU10.2d Plan de masse</b></p> <p>21/12/2016      échelle : 1/500</p>

**AU10.3 Elévations — AU10.4 Coupe** **Poste de livraison 1**

Coordonnées Lambert II étendu : X = 479864 ; Y = 2110546 — Terrain Naturel = 249,80<sup>NGF</sup>



Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)	
<b>Création d'un parc éolien : SAULGOND</b>	
Dossier de demande d'autorisation unique Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent	
<i>Maire d'ouvrage</i> <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	<i>Architecte</i> <b>Christian Crassous - Contexte-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
<i>Porteur de Projet</i> <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	<b>Poste de livraison 1</b> <b>AU10.3 et .4 Elévations et Coupe</b>
	21/12/2016 <span style="float: right;">échelle : 1/100</span>








Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)	
<b>Création d'un parc éolien : SAULGOND</b>	
Dossier de demande d'autorisation unique Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent	
<i>Maire d'ouvrage</i> <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	<i>Architecte</i> <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
<i>Porteur de Projet</i> <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	<b>Poste de livraison 1</b>  <b>AU10.5 Photomontages du projet</b>
	21/12/2016



AU10.6 : vue dans l'environnement proche



AU10.7 : vue dans l'environnement lointain

Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)	
<b>Création d'un parc éolien : SAULGOND</b>	
Dossier de demande d'autorisation unique Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent	
 Maître d'ouvrage <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	 Architecte <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
Porteur de Projet <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier 	<b>Poste de livraison 1</b> <b>AU10.6 et 7 Vues de l'env. existant</b> 21/12/2016





Vue depuis la butte du Frochet (commune de Bussière-Boffy) à 9km de l'éolienne E1 et à 8,2 km de l'éolien E5

  
**context-ures**  
 christian crassous  
 architecte DPLG  
 SIRET 514 819 911 00017  
 N° CCA 14401384-075529

Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)	
<b>Création d'un parc éolien : SAULGOND</b>	
Dossier de demande d'autorisation unique Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent	
 <i>Maitre d'ouvrage</i> <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	<i>Architecte</i> <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
<i>Porteur de Projet</i> <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier 	<b>Poste de livraison 2</b> <b>AU10 Projet architectural</b> 21/12/2016

Document du dossier de demande d'autorisation unique ne pouvant en aucun cas servir de plan d'exécution



Présentation du site et du projet de parc éolien

Le présent dossier d'autorisation unique concerne un projet de parc de 6 éoliennes implanté sur la commune de Saulgond (16420) dans le département de la Charente. La commune s'étend sur quelques 27,36 km<sup>2</sup> et compte 505 habitants (d'après le recensement datant de 2013).

Entouré par les communes de Saint-Maurice-des-Lions, de Lesterps, de Saint-Christophe, de Brigueuil, de Saint-Junien, d'Etagnac et de Chabrac, Saulgond est située à 59km au nord-est d'Angoulême et à 39km au nord-ouest de Limoges.

Saulgond fait partie de la Communauté de Communes de Haute-Charente (717,62 km<sup>2</sup>, 22 882 habitants).

Pour décrire des échelles du paysage (éloigné, intermédiaire et rapproché), citons l'étude paysagère de l'étude d'impact sur l'environnement réalisée par le bureau d'études Corieaulys jointe au présent dossier.

Aire d'étude éloignée :

*" Comme le parc éolien existant de Saulgond-Lesperps, le projet est visible en vues lointaines depuis les séquences de voies principales situées sur les coteaux des vallées de la Vienne et de l'Issoire, c'est-à-dire principalement depuis l'Ouest du territoire : D948, D951. Il s'agit principalement de séquences courtes qui offrent une fenêtre visuelle courtes depuis des itinéraires accompagnés généralement de végétation à leurs abords (haies hautes, boisement). "*

Aire d'étude intermédiaire :

*" La route est le premier observatoire du pays, et c'est souvent sur ses abords que se découvre le paysage. Ici, la grande majorité des petites voies de circulation laissent le voyageur dans un couloir, les vues masquées par de grands arbres. L'impression d'ensemble est celle d'un espace fermé, cloisonné par le végétal. Les nombreuses voies de circulation de l'aire d'étude intermédiaire sont globalement peu exposées à des vues potentielles sur le parc de Saulgond. Le maillage bocager forme des écrans visuels depuis la grande majorité des voies de circulation. Le parc existant de Saulgond/Lesterps n'est aujourd'hui que très peu visible depuis les voies structurantes. "*

Aire d'étude rapprochée :

*" Une éolienne est une construction de taille importante, sans rapport d'échelle équivalent avec les motifs paysagers environnants. L'éloignement réintroduit un rapport de proportionnalité où les éléments de premier plan participent à l'intégration. Pour des éoliennes les plus proches des habitations, l'objet présente une forte prégnance visuelle et le regard humain ne peut généralement pas englober la totalité du parc éolien.*

*Les effets potentiels vis-à-vis des populations riveraines les plus proches sont le risque de saturation (occupation des horizons par la présence éolienne) et le risque d'effet de surplomb (rapport d'échelle entre une éolienne un objet de plus petite dimension qu'elle domine).*

*Sauf exception très ponctuelles, les habitations les plus proches sont exposées aux vues sur les éoliennes du projet, comme sur les éoliennes existantes, générant donc un effet cumulé. Un indice d'occupation des horizons de plus de 120° est généralement donné comme seuil d'alerte en milieu ouvert. Il n'est ici atteint pour aucun des hameaux les plus proches, en tenant toujours compte du parc existant en cumul avec le projet et sans considérer le maillage végétal. Dans un rayon de 1km autour du projet, les habitations sont situées à une altitude sensiblement équivalente à celle de l'aire d'étude rapprochée. Au Nord, les habitations les plus proches sont situées sur le plateau, à l'attitude du parc éolien existant. L'ambiance y est un plus boisée ce qui limite filtre les vues. "*

Les deux premières éoliennes seront distantes l'une de l'autre de 375m et seront dans le prolongement du parc existant de Saulgond-Lesterps. Les éoliennes E3 à E6 seront placées sur deux lignes orientées nord-sud, leur écartement variera entre 300 et 500m.

L'éloignement minimal de 500 mètres entre les éoliennes et les constructions à usage d'habitation et celui de 200 mètres entre les routes départementales et la zone d'implantation potentielle des éoliennes seront respectés.

Chaque éolienne s'inscrit dans le gabarit retenu pour ce dossier :

Hauteur du moyeu par rapport au terrain naturel : 125 mètres

Diamètre maximal du rotor : 114 mètres.

Puissance générée : entre 2,2 et 2,65 MW

Hauteur totale maximale de l'éolienne : 182 mètres maximum



Présentation du poste de livraison 2

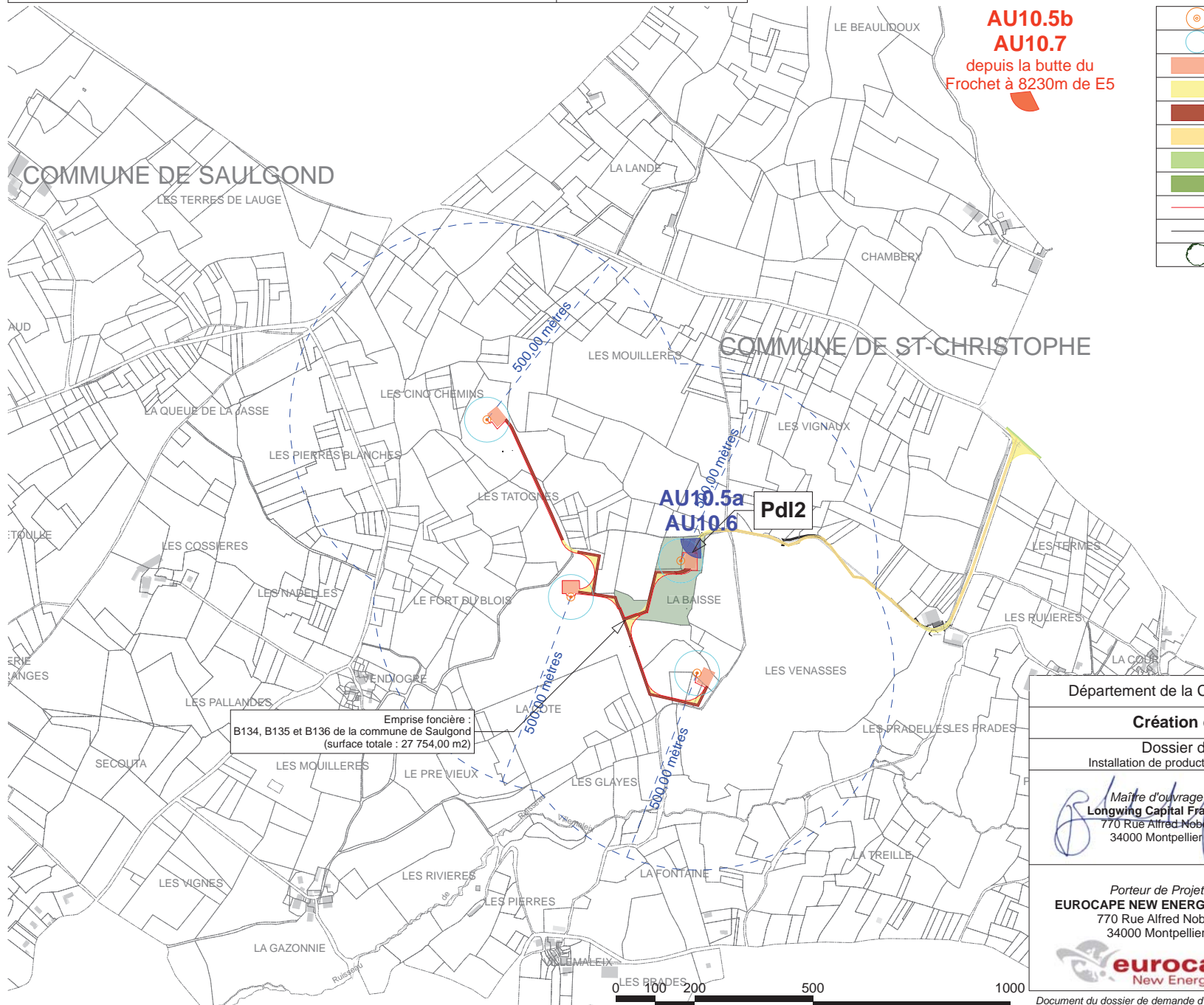
Le second poste de livraison du parc est implanté, à coté de l'éolienne 5, est implantée sur la parcelle B135 de la commune de Saulgond, l'emprise foncière mesure 27 754,00m<sup>2</sup>. L'accès à la plateforme se fait depuis la route départementale n°30 (de Saint-Junien à Charroux) puis par la voie communale n° 12 (de Verliac à La Cigogne), et pour terminer par le chemin rural de Verliac à Saulgond. Les voies rurales seront renforcées et des virages aménagés pour permettre l'acheminement des éléments constituant l'éolienne en phase chantier.

Toujours selon l'étude paysagère de l'étude d'impact, le poste de livraison est positionné en bordure de plateforme. C'est un module préfabriqué en béton armé qui mesure 9m de long, 2,50m de large et 2,5m de hauteur au dessus du sol. Pour son intégration dans le paysage environnant et pour s'harmoniser avec le parc éolien existant, peint en gris-vert.

Autant que possible, le terrain naturel ne sera pas modifié. Il n'y aura pas de clôture spécifique, les clôtures agricoles seront maintenues seul un panneau réglementaire signalera l'entrée du site classé ICPE sur la voie publique.

Le terrain d'implantation est un champ de culture et de pâture, la végétation haute n'a pas à être modifiée. Comme l'indique l'étude paysagère, il conviendra de recouvrir les plateformes des éoliennes d'un revêtement inerte de type gravillons ne favorisant pas la repousse d'un couvert végétal. Des terrassements de mise à niveau seront nécessaires afin d'assurer la planéité de la plateforme. La pente des talus périphériques créés ne dépassera pas 65% (talus à 3 pour 2). Des doucines en haut et pied de talus seront aménagées et une végétalisation sera mise en oeuvre juste après les travaux de déblai/remblai (hydroseeding ou plantation arbusive couvre sol nécessitant aussi la remise en place sur les talus périphériques de la terre végétale préalablement décapée sur les plateformes).

Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)	
<b>Création d'un parc éolien : SAULGOND</b>	
Dossier de demande d'autorisation unique Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent	
 Maître d'ouvrage <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	 Architecte <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
Porteur de Projet <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier 	<b>Poste de livraison 2</b>  <b>AU10.1 Notice</b>  21/12/2016

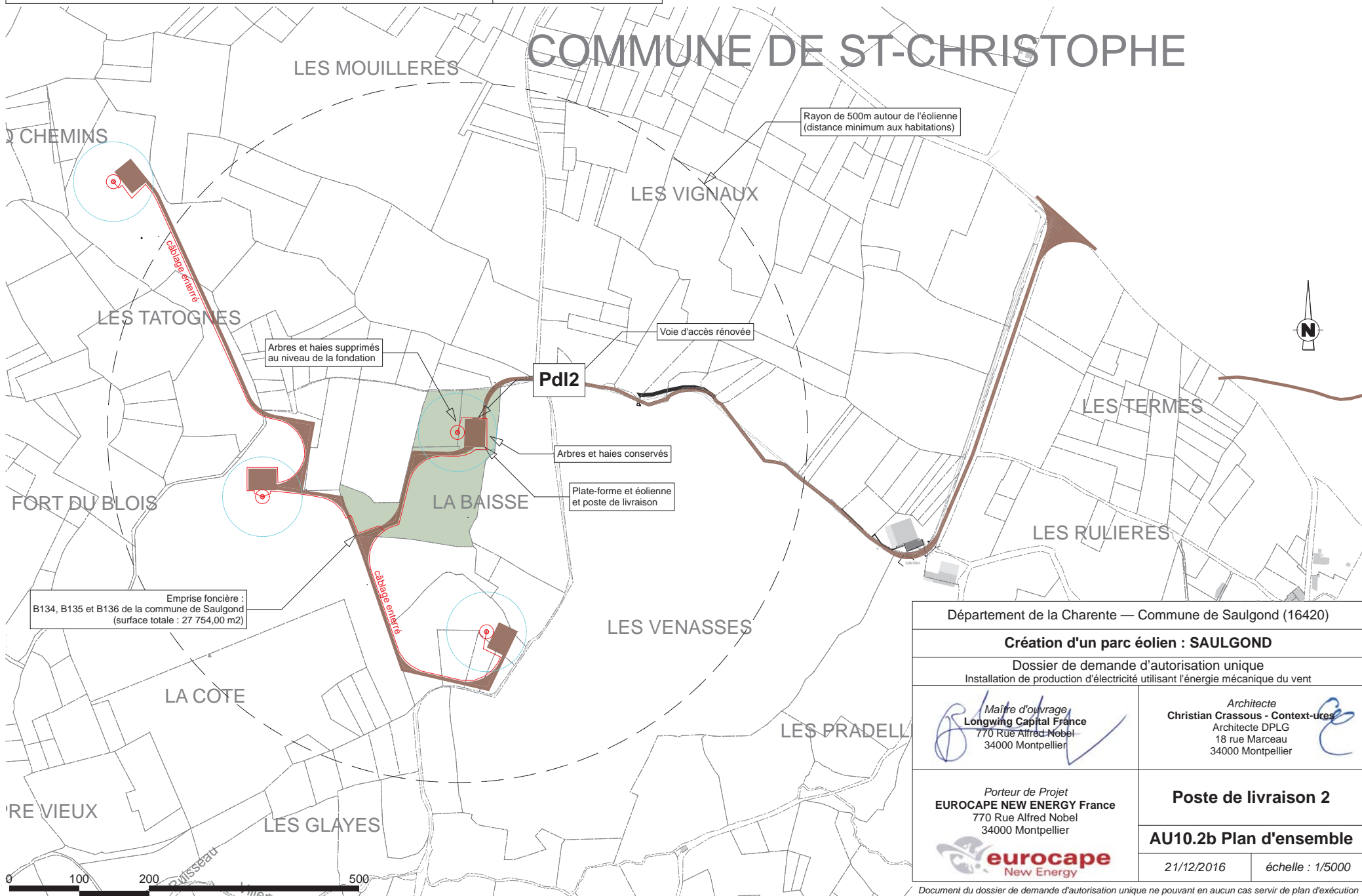


	Fondations	-
	Survol maximal des pales	-
	Plateforme de montage	1 200,00 m <sup>2</sup>
	Virage à créer	2 745,45 m <sup>2</sup>
	Chemin à créer	72,20 m <sup>2</sup>
	Chemin à rénover	4 892,86 m <sup>2</sup>
	Bande utilisée sur route existante	Pour Memoire
	Talus à aménager (compris fondation)	602,40 m <sup>2</sup>
	Câblage enterré (total)	-
	Limite section cadastrale	-
	Arbre remarquable	-

Emprise foncière :  
B134, B135 et B136 de la commune de Saulgond  
(surface totale : 27 754,00 m<sup>2</sup>)

Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)	
<b>Création d'un parc éolien : SAULGOND</b>	
Dossier de demande d'autorisation unique Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent	
 Maire d'ouvrage <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	Architecte <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
Porteur de Projet <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier 	<b>Poste de livraison 2</b> <b>AU10.2a Plan de situation</b>
21/12/2016	échelle : 1/10000

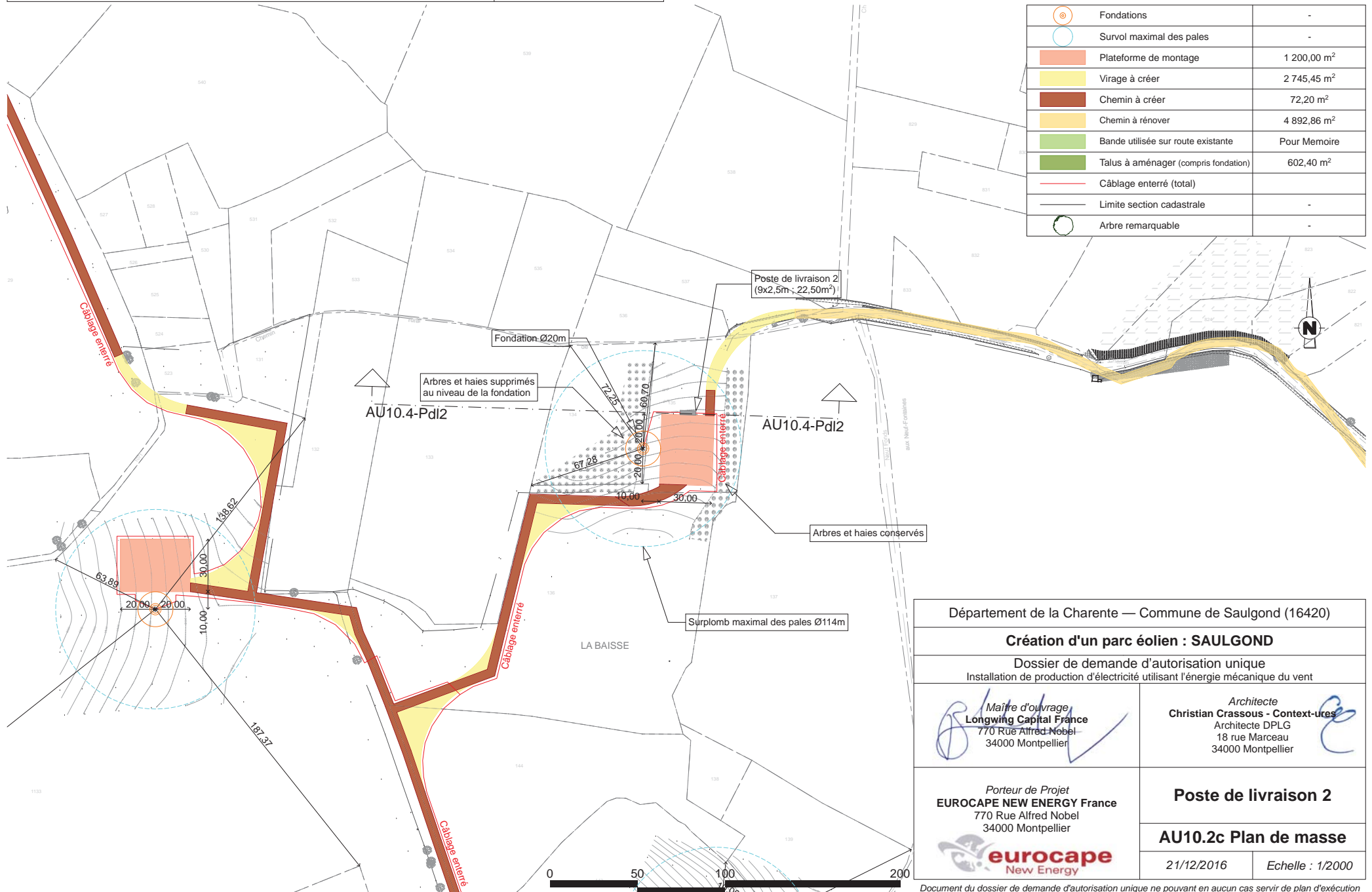
# COMMUNE DE ST-CHRISTOPHE



Emprise foncière :  
B134, B135 et B136 de la commune de Saulgond  
(surface totale : 27 754,00 m<sup>2</sup>)

Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)	
<b>Création d'un parc éolien : SAULGOND</b>	
Dossier de demande d'autorisation unique Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent	
<p>Maire d'ouvrage <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier</p>	<p>Architecte <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier</p>
<p>Porteur de Projet <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier</p> <p><b>europace</b> New Energy</p>	<p><b>Poste de livraison 2</b></p> <p><b>AU10.2b Plan d'ensemble</b></p> <p>21/12/2016      échelle : 1/5000</p>



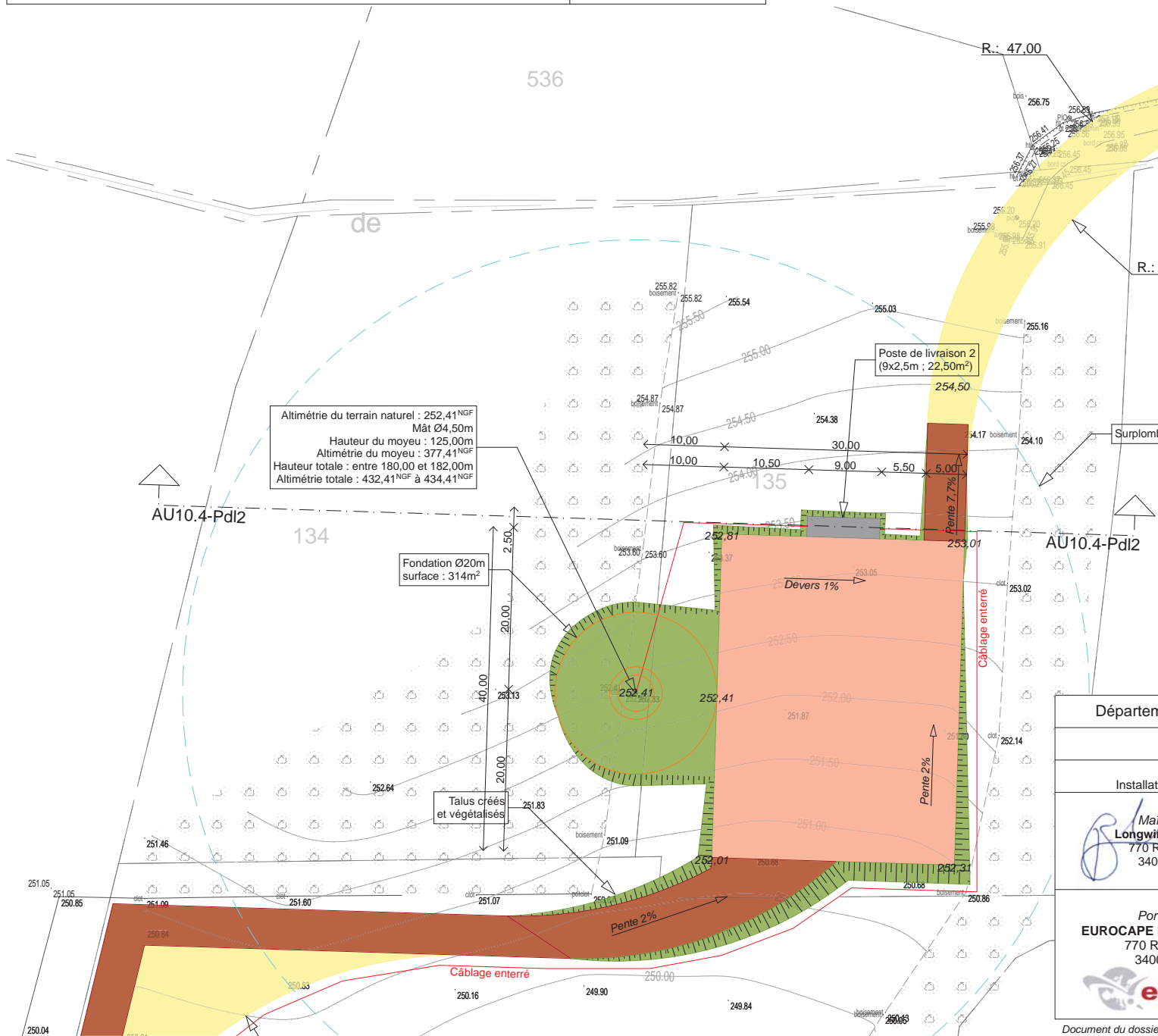


	Fondations	-
	Survol maximal des pales	-
	Plateforme de montage	1 200,00 m <sup>2</sup>
	Virage à créer	2 745,45 m <sup>2</sup>
	Chemin à créer	72,20 m <sup>2</sup>
	Chemin à rénover	4 892,86 m <sup>2</sup>
	Bande utilisée sur route existante	Pour Memoire
	Talus à aménager (compris fondation)	602,40 m <sup>2</sup>
	Câblage enterré (total)	-
	Limite section cadastrale	-
	Arbre remarquable	-

Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)	
<b>Création d'un parc éolien : SAULGOND</b>	
Dossier de demande d'autorisation unique Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent	
 Maître d'ouvrage <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	 Architecte <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
Porteur de Projet <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier 	<b>Poste de livraison 2</b> <b>AU10.2c Plan de masse</b> 21/12/2016   Echelle : 1/2000



	Fondations	-
	Survol maximal des pales	-
	Plateforme de montage	1 200,00 m <sup>2</sup>
	Virage à créer	2 745,45 m <sup>2</sup>
	Chemin à rénover	72,20 m <sup>2</sup>
	Bande utilisée sur route existante	Pour Memoire
	Talus à aménager (compris fondation)	602,40 m <sup>2</sup>
	Câblage enterré (total)	-
	Limite section cadastrale	-
	Arbre remarquable	-



Altimétrie du terrain naturel : 252,41<sup>NGF</sup>  
 Mât Ø4,50m  
 Hauteur du moyeu : 125,00m  
 Altimétrie du moyeu : 377,41<sup>NGF</sup>  
 Hauteur totale : entre 180,00 et 182,00m  
 Altimétrie totale : 432,41<sup>NGF</sup> à 434,41<sup>NGF</sup>

Fondation Ø20m  
 surface : 314m<sup>2</sup>

Talus créés  
 et végétalisés

Poste de livraison 2  
 (9x2,5m ; 22,50m<sup>2</sup>)

Surplomb maximal des pales Ø114m

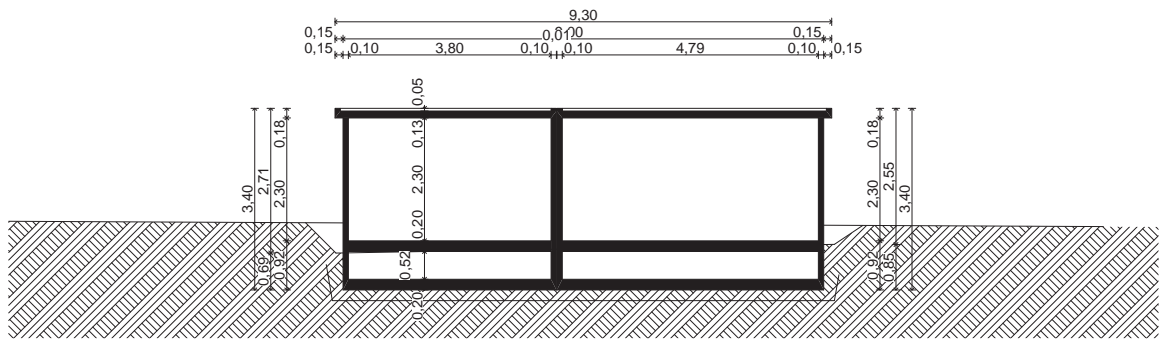
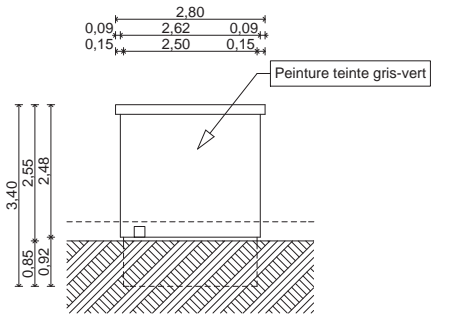
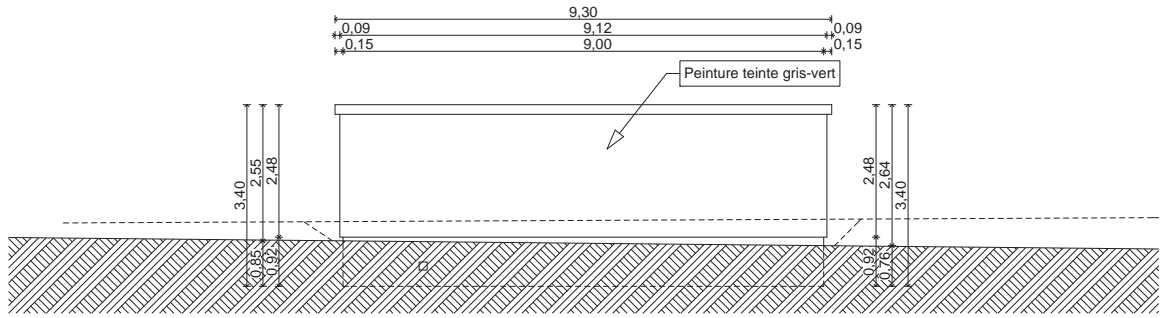
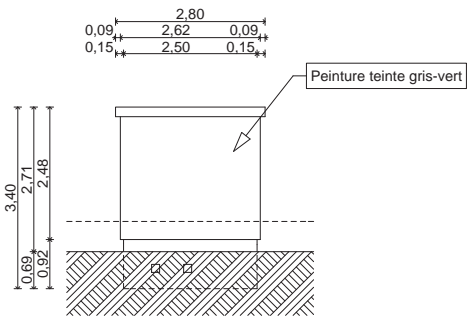
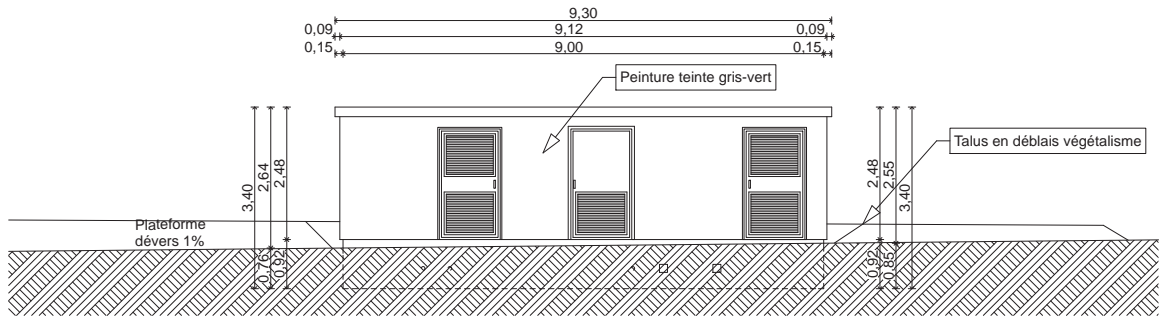


Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)

**Création d'un parc éolien : SAULGOND**

Dossier de demande d'autorisation unique  
 Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent

<p>Maire d'ouvrage  <b>Longwing Capital France</b>                  770 Rue Alfred Nobel                  34000 Montpellier</p>	<p>Architecte  <b>Christian Crassous - Context-ures</b>                  Architecte DPLG                  18 rue Marceau                  34000 Montpellier</p>
<p>Porteur de Projet  <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b>                  770 Rue Alfred Nobel                  34000 Montpellier</p>	<p><b>Poste de livraison 2</b>  <b>AU10.2d Plan de masse</b>                  21/12/2016   échelle : 1/500</p>






Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)	
<b>Création d'un parc éolien : SAULGOND</b>	
Dossier de demande d'autorisation unique Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent	
<i>Maire d'ouvrage</i> <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	<i>Architecte</i> <b>Christian Crassous - Contexte-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
<i>Porteur de Projet</i> <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	<b>Poste de livraison 2</b>  <b>AU10.3 Elévations</b>
	21/12/2016 <span style="float: right;">échelle : 1/500</span>



AU10.5a : insertion dans l'environnement proche



AU10.5b : insertion dans l'environnement lointain, à environ 8890 mètres de l'éolienne E1

Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)	
<b>Création d'un parc éolien : SAULGOND</b>	
Dossier de demande d'autorisation unique Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent	
 Maître d'ouvrage <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	 Architecte <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
Porteur de Projet <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier 	<b>Poste de livraison 2</b> <b>AU10.5 Photomontages du projet</b>
	21/12/2016








AU10.6 : vue dans l'environnement proche



AU10.7 : vue dans l'environnement lointain

Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)	
<b>Création d'un parc éolien : SAULGOND</b>	
Dossier de demande d'autorisation unique Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent	
 <i>Maitre d'ouvrage</i> <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	 <i>Architecte</i> <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
<i>Porteur de Projet</i> <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier 	<b>Poste de livraison 2</b> <b>AU10.6 et 7 Vues de l'env. existant</b> 21/12/2016